

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Iftar : 20h01  
Imsak : 03h59

MÉTÉO  
32° : ALGER  
37° : TAMANRASSET  
p. 2

Dimanche 28 Juillet 2013 - 19 Ramadhan 1434 - N° 335 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



## ÉNERGIE

RÉALISATION DE 6 CENTRALES ÉLECTRIQUES  
Les Chinois présentent les meilleures offres

Page 6

VIOLENCES EN EGYPTE

La tension persiste

Bilan controversé des victimes des événements de la route Nasr

Page 5

MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

# DÉVELOPPEMENT ET STABILITÉ

Boualem Branki

La réalisation du programme de développement quinquennal suscite ces derniers temps une attention particulière du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal et des membres de son cabinet.

Le commun des Algériens aura ainsi constaté que durant ces dernières semaines, les visites sur le terrain du chef du gouvernement ainsi que nombre de ses ministres se multiplient, avec à la clé une meilleure visibilité des chantiers en cours de réalisation dans le cadre des grands projets structurants lancés dans le cadre du programme de développement initié par le Président Bouteflika, avec un financement de quelque 286 milliards de dollars.

Page 3



Le gouvernement sur le terrain

HIGH-TEECH



DROITS D'AUTEUR  
LES AVEUGLES ET MAL-VOYANTS ARRACHENT UNE EXCEPTION

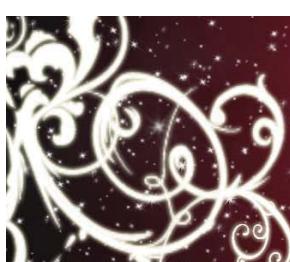
Page 14

AMAR TOU :



Mise en service en janvier 2014 du téléphérique «Oued Keriche-Bouzaréah»

Page 3



رمضان مبارك  
DK NEWS  
Organise une Tombola

ceVital

PLAYBOY GROUP OFFICIEL & EXCLUSIF DISTRIBUTEUR IN ALGERIA

AIGLE AZUR

Condor

ncs informatique

ibis

Huawei

ELECTRO SELL

Tentez votre chance.

De nombreux cadeaux vous attendent. Il vous suffira de découper chaque jour pendant tout le mois de Ramadhan, le coupon à la page 23 et de l'envoyer à l'adresse du journal. Bonne chance

**MÉTÉO****32° à Alger et des piqûres de 43° à l'est  
Régions Nord :**

- Temps généralement assez chaud et pré-orageux notamment vers les régions de l'intérieur avec localement formations orageuses isolées. Les températures maximales varieront de 31°C/36°C près des côtes avec localement des pics de 40°C vers le littoral Est (Jijel, Skikda, Annaba, Tari...) et seront de 37°C/40°C vers les régions de l'intérieur avec des pics de 42°C vers les régions de l'Est (Constantine, Mila, Guelma, S. Ahras...). Les vents seront en général faibles.

**Régions Sud : 37° à Tamanrasset**

- Temps généralement chaud et ensoleillé avec localement formations orageuses vers la Saoura et les massifs du Hoggar/Tassili. Les températures maximales varieront généralement de 40°C/46°C avec localement des pics de 48°C vers le Sahara central. Les vents seront en général faibles avec localement brume de sable.

<b>Alger</b>	<b>max</b>	<b>32°</b>	<b>min</b>	<b>24°</b>
<b>Oran</b>	<b>max</b>	<b>32°</b>	<b>min</b>	<b>22°</b>
<b>Annaba</b>	<b>max</b>	<b>34°</b>	<b>min</b>	<b>21°</b>
<b>Béjaïa</b>	<b>max</b>	<b>33°</b>	<b>min</b>	<b>24°</b>
<b>Tamanrasset</b>	<b>max</b>	<b>37°</b>	<b>min</b>	<b>26°</b>

## TISSEMSILT Des vents violents endommagent 18 habitations à Larbaâ

Des vents violents ont endommagé 18 habitations rurales vendredi soir dans la commune de Larbaâ (w.Tissemsilt), a-t-on appris hier auprès des services de la protection civile. Ces vents forts ayant accompagné des chutes de pluie ont causé des dégâts aux toitures de 18 foyers aux villages de Sfiat (7 foyers), Chahmia (6) et Toufah (5).

Aucune perte humaine n'a été déplorée à cause des intempéries, selon les mêmes services. Une commission technique a été mise sur pied par les services de la commune de Larbaâ pour prendre les mesures nécessaires.

## Les «politiques» en vacances

Les seuls à être officiellement en vacances sont les députés et les sénateurs. Et ce, depuis la clôture de la session de printemps le 4 juillet dernier.

Les ministres sont mobilisés autour du chef de gouvernement qui a, d'ailleurs, promis qu'il se rendrait, encore et encore, sur le terrain, restent les partis: au FLN, les courants sont sur la brèche et se rendent coup pour coup par intermédiaire des médias. Le RND a retardé l'élection des congressistes de base à après l'Aïd, à cause des fortes chaleurs..

Les autres organisations politiques sont présentes par la voix de leurs responsables qui ne quittent pas la scène médiatique.

**BLIDA****166 commerçants désignés pour travailler durant l'Aïd**

Cent-soixante-six (166) commerçants de la wilaya de Blida ont été désignés pour assurer la continuité de l'approvisionnement en produits alimentaires, pain et eau minérale notamment, durant l'Aïd El Fitr et la première semaine de Choual, a-t-on appris du responsable de la direction locale du Commerce. «166 commerçants et deux (2) unités de production d'eau minérale ont été désignés, par décision du wali, pour assurer la permanence durant l'Aïd el Fitr en vue d'éviter une perturbation dans la distribution des produits alimentaires de base», a indiqué M. Amer Yahia Mourad. Il s'agit de 92 boulangeries, 51 commerces de produits alimentaires, cinq (5) restaurants, deux (2) minoteries, quatre (4) laiteries et 10 distributeurs de lait, a détaillé ce responsable.

**No comment****RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET CANICULE**

## RAMADAN 43.000 couffins de ramadan remis aux démunis par Sonatrach



Sonatrach a remis 43.000 couffins aux démunis au niveau national dans le cadre d'une opération de solidarité reconduite chaque mois de ramadan par l'entreprise.

Cette opération qui a été lancée dès le début du mois sacré a ciblé en premier lieu les wilayas du sud avant de s'étendre à d'autres wilayas du pays, a précisé à l'APS le directeur des œuvres sociales à Sonatrach, Mohammed Hassairi.

Distribuées par les autorités locales et les associations à caractère national, ces aides sont essentiellement constituées de denrées alimentaires d'une valeur de 6.000 DA pour chaque couffin.

Sonatrach compte également organiser à l'occasion de Leïlet El Qadr (la nuit du destin, 26 du mois) une circoncision collective au profit de plus de 300 garçons d'Algier issus de familles démunies.

## DEMAIN LUNDI À 11H30, M. ISSAAD REBRAB INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS

### Conférence sur : «les défis de l'économie algérienne»



Le président du groupe Cévital M. Issaad Rebrab, sera demain lundi 29 juillet à 11h30 l'invité du Forum de DK News, sis au 3 rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun.

L'Hôte du journal animera à cette occasion une conférence débat qui portera sur le thème «les défis de l'économie algérienne»

سونلغاز



## Sonelgaz reste branchée

L'entreprise avait pris l'engagement de ne pas recourir aux délestages au cours de l'été 2013. A ce jour, et malgré les fortes chaleurs et la consommation accrue d'énergie électrique, la compagnie nationale assure un service digne d'être remarqué et signalé.

## HIER À 13H55 Secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés à Guelma

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu hier (13h55) dans la wilaya de Guelma, a indiqué le Centre de recherche en astronomie et astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au sud-ouest de Guelma, précise le CRAAG dans un communiqué.

**ARTS ET CULTURE****CE SOIR À 23H À LA SALLE IBN KHALDOUN****Soirée kabyle avec Massa Bouchafa**

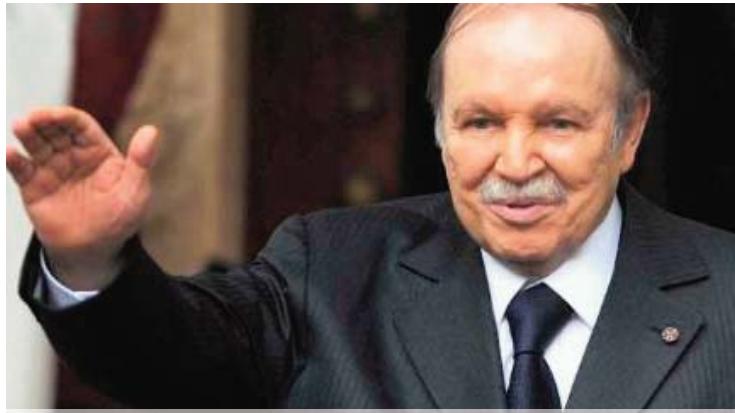
A l'occasion du mois de Ramadhan, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a tracé un programme spécial au profit du public adulte et jeune de la capitale présenté sous le thème «Layali Ramadhan».

Au programme ce soir à 23h:

Soirée kabyle animée par l'artiste Massa Bouchafa



# PROGRAMME DU PRÉSIDENT Le gouvernement sur le terrain



La réalisation du programme de développement quinquennal suscite ces derniers temps une attention particulière du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal et des membres de son cabinet.

## Boualem Branki

Le commun des Algériens aura ainsi constaté que durant ces dernières semaines, les visites sur le terrain du chef du gouvernement ainsi que nombre de ses ministres se multiplient, avec à la clé une meilleure visibilité des chantiers en cours de réalisation dans le cadre des grands projets structurants lancés dans le cadre du programme de développement initié par le Président Bouteflika, avec un financement de quelque 286 milliards de dollars.

A Tindouf mercredi dernier, le Premier ministre a donné toute la mesure de l'intérêt des autorités publiques quant à un développement harmonieux des régions et des territoires, avec ce souci d'éliminer les disparités régionales.

A Tindouf, M. Sellal a donné une belle image de solidarité avec une région restée jusque là pauvre en infrastructures socio-éducatives et économiques, et notamment une grande carence en matière de routes et de trans-

port, avec très peu d'opportunités de création d'emplois.

La relance de l'agriculture dans cette région ainsi que le projet d'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet sont les espoirs de cette wilaya en matière de développement local et où le Premier ministre a donné un aperçu des attentes des pouvoirs publics quant à une amélioration des conditions de vie dans les zones et régions du Sud.

Car c'est là en fait que l'action du gouvernement se cristallise, avec ce souci constant d'être à l'écoute des doléances et des demandes citoyennes en équipements publics et structures économiques et sociales. Et c'est là l'un des grands soucis des pouvoirs publics pour donner un coup de rein à l'accélération de la réalisation du programme de développement du Président. Les visites sur le terrain des membres du gouvernement participent de cette volonté politique de donner plus de consistance et de profondeur aux projets de développement local. Car l'action du gouvernement Sellal comme celle du Président dont le pro-

gramme de travail est exécuté dans des conditions idoines, n'ont d'autres finalités que de donner un bond en avant au développement global de l'Algérie. Et, dans ce registre, tous les secteurs sont concernés, avec bien sur une mention spéciale pour les routes, l'habitat et les transports.

Entre 1988 et 2013, le visage de bien des villes a changé avec l'apparition du tramway (Alger, Oran et Constantine) et le métro, des dizaines de milliers de logements lancés en construction ou en voie d'achèvement, et des infrastructures routières en permanente rénovation. Ce sont là en fait les grands axes de réalisation du programme du président dont le cours suit normalement avec ces visites sur le terrain des plus hautes autorités du pays pour en faire accélérer la cadence de réalisation et les mettre le plus vite possible au service des citoyens, du pays. Dans l'absolu, cela dénote en réalité toute la solidité des institutions nationales et leur bon fonctionnement, en dépit de quelques ratés enregistrées çà et là.

## AMAR TOU : Mise en service en janvier 2014 du téléphérique «Oued Koriche-Bouzaréah»

Le téléphérique reliant Oued Koriche à Bouzaréah sera mis en service en janvier 2014, a annoncé hier à Alger le ministre des transports, M. Amar Tou.

Le ministre qui effectuait une visite d'inspection aux chantiers de réalisation de ce projet dont le coût s'élève à 2,5 milliards DA a indiqué qu'en décembre prochain, tous les travaux d'ingénierie et de montage seraient finis pour laisser place aux essais en prévision de la mise en service du téléphérique prévue en janvier 2014.

Cette ligne de téléphérique qui comprendra trois stations partira de Oued Koriche et ralliera au bout de 2,9 km la commune de Bouzaréah en douze minutes seulement, a précisé le ministre. Elle comprendra 58 cabines d'une capacité de 15 passagers chacune.

S'exprimant sur les problèmes liés à l'expo-

priation qui ont entravé la réalisation de ce projet lancé en 2009, notamment aux environs de Bouzaréah, M. Tou a affirmé que «tous les obstacles ont été aplatis et le montant des indemnisations des expropriés a atteint 30 millions DA».

La commune de Bab El Oued sera dotée d'une seconde ligne de téléphérique devant la relier à Zghara, a précisé le ministre ajoutant que les offres des souscripteurs à l'appel d'offres concernant ce projet étaient en cours d'examen.

Outre ces deux projets, des offres relatives à la réalisation de téléphériques à Beni Saf (Ain Témouchent) et Constantine sont actuellement en cours d'étude dans la perspective de consolider le réseau national des téléphériques formé de 10 lignes de téléphériques installées à Alger, Constantine, Tlemcen, Skikda, Blida et Annaba.

APS

LA CLASSE POLITIQUE PLAIDE  
POUR LA PRÉSERVATION  
DES ACQUIS DE LA NATION

## Priorité à la stabilité et au développement

Plusieurs partis politiques ont saisi leurs sorties sur le terrain durant ce week-end pour appeler à la préservation des acquis de la nation, en mettant l'accent plus particulièrement sur la stabilité et le développement du pays. La paix sociale, la sécurité et la réconciliation nationale ont été également les maîtres mots de la classe politique qui souligne, en outre, l'importance de la préservation de l'unité nationale comme l'un des fondements de la nation. C'est ainsi que le parti Tadjamoune Amel El Djazaïr (TAJ) a appelé le peuple algérien, toutes tendances confondues, à sauvegarder les acquis de la nation, à savoir la sécurité, l'unité, la réconciliation nationale et le développement.

Le parti d'Amar Ghoul estime que face aux défis régionaux qui entourent l'Algérie et au climat d'instabilité, d'anarchie et de divisions graves prévalant dans certains pays du monde arabe notamment, il est nécessaire de préserver et sauvegarder les acquis de la nation, à savoir la sécurité, l'unité, la réconciliation nationale et le développement. Le parti d'Amar Ghoul estime que face aux défis régionaux qui entourent l'Algérie et au climat d'instabilité, d'anarchie et de divisions graves prévalant dans certains pays du monde arabe notamment, il est nécessaire de préserver et sauvegarder les acquis de la nation, à savoir la sécurité, l'unité, la réconciliation nationale et le développement.

Le parti d'Amar Ghoul estime que face aux défis régionaux qui entourent l'Algérie et au climat d'instabilité, d'anarchie et de divisions graves prévalant dans certains pays du monde arabe notamment, il est nécessaire de préserver et sauvegarder les acquis de la nation, à savoir la sécurité, l'unité, la réconciliation nationale et le développement.

Le parti d'Amar Ghoul estime que face aux défis régionaux qui entourent l'Algérie et au climat d'instabilité, d'anarchie et de divisions graves prévalant dans certains pays du monde arabe notamment, il est nécessaire de préserver et sauvegarder les acquis de la nation, à savoir la sécurité, l'unité, la réconciliation nationale et le développement.

Le chef de l'Etat a mis en exergue la nécessité de suivre de près la réalisation des projets en cours et pour ce faire, il a chargé le Premier ministre de veiller à la bonne prise en charge des préoccupations du citoyen. Cela renseigne, on ne peut mieux, sur l'intérêt accordé par le chef de l'Etat à ces réformes et son souci de voir ce processus aller à son terme. Le président Bouteflika avait souligné que pour couronner l'édifice institutionnel visant à renforcer la démocratie, il importait d'introduire les amendements nécessaires à la constitution du pays, rappelant qu'il avait exprimé, à maintes reprises, sa volonté de faire réviser la loi fondamentale du pays et réaffirmé cette conviction et cette volonté à plusieurs occasions. Dans ce sens, le président de la république, initiateur de toutes ces réformes, a

été catégorique en affirmant, au mois de décembre dernier, que la révision de la Constitution était irréversible et qu'elle constituait le couronnement de ces réformes. En d'autres termes, la révision constitutionnelle fait partie des chantiers à entreprendre dans le sillage des réformes politiques et constitue le couronnement de cette démarche réformatrice. Selon de nombreux observateurs, les amendements prévus devraient sceller définitivement la nature du système politique algérien et limiter les mandats présidentiels.

L'Algérie, après avoir restauré la paix, parachevé la réconciliation nationale et relancé le processus de développement économique et social depuis une décennie déjà, s'attelle, à présent, à conforter la démocratie et le pluralisme, sous la conduite du président Abdelaziz Bouteflika. Il faut admettre à ce titre que la large consultation menée en 2011 et les points de vues exprimées à ce sujet par les participants ont été largement reflétés à travers des projets de lois enrichis et adoptés par le parlement. Ces nouvelles lois renforcent le rôle des partis politiques, des associations et des médias, tout en encourageant leur structuration et leur fonctionnement en conformité avec les valeurs du pluralisme démocratique. Elles répondent aussi aux exigences d'élargissement significatif de la représentation des femmes aux assemblées élues et garantissent la moralisation accrue de la vie publique en définissant les incompatibilités avec le mandat parlementaire, tout comme elles offrent les garanties nécessaires pour l'organisation d'élections libres, transparentes et équitables. C'est le cas notamment de la nouvelle loi sur les partis politiques qui a permis l'élargissement du champ politique à plus de 60 parts.

La prochaine révision de la constitution qui vient compléter les réformes politiques, devra conforter le système politique républicain et démocratique, renforcer les garanties pour l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales des citoyens et renforcer le rôle du parlement, y compris ses prérogatives de contrôle. Cette volonté d'approfondir le processus démocratique et de renforcer l'Etat de droit, l'Algérie l'a choisie en toute souveraineté, dans la sérénité et avec l'implication de toutes les forces vives de la nation.

A maintes occasions, le président de la république avait souligné que l'Algérie n'avait pas à revenir à des expériences qu'elle avait vécues par le passé, en réponse à ceux qui se sont interrogés sur la singularité de l'Algérie par rapport aux événements qu'ont connus certains pays de la région. L'Algérie "fait partie de ce monde, subit son influence et influe sur lui, mais elle n'a pas à revenir à des expériences qu'elle a vécues depuis des décennies", avait-il martelé, affirmant que le peuple algérien "restera attaché à son indépendance et à sa souveraineté".

Walid B

LA POLICE ARRÈTE DES SUSPECTS

# Assassinat d'une fillette à Mostaganem

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont arrêté, vendredi soir, de suspects dans le rapt et l'assassinat d'une fillette de deux ans résidant à haï «Kadous El Meddah» à Tijditt au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. Pour rappel, la fillette a été poignardée deux fois au niveau de l'épaule.



La victime (B. Nadia) n'a plus donné signe de vie depuis jeudi dernier aux environs de 14 heures à haï «Kadous El Meddah» où elle jouait à côté de la maison parentale. Le vendredi matin, son corps a été retrouvé abandonné à proximité du domicile de ses parents.

La dépouille de la victime a été inhumée vendredi à Mostaganem après avoir subi une autopsie à l'hôpital d'Oran, a ajouté la même source. Pour rappel, les habitants de haï «Kadous El Meddah» ont observé, vendredi soir, un sit-in devant l'APC pour que toute la lumière soit faite sur ce crime abominable.

Pratiquement trois semaines se sont écoulées depuis le début du mois sacré et les prix des fruits et légumes sont restés pratiquement inchangés dans la plupart des marchés de la capitale. L'effet de la chaleur qui a marqué ces derniers jours, s'est fait doublement ressentir sur les algérois, lors de leur traditionnel achat de fin de semaine. Il est vrai qu'une tendance baissière a été observée ces derniers temps, surtout en ce qui concerne le prix de la pomme de terre et de la tomate. Néanmoins le prix certains produits de saison, particulièrement les fruits, restent excessivement cher.

On ne se bousculait pas hier au marché Ali Mellah (1<sup>er</sup> Mai) pour faire ses courses, bien au contraire. Les quelques clients qui arpentaient les allées de ce marché refléchissaient par deux fois avant de se décider. «Le prix élevé de certains produits comme la salade et les haricots verts, font qu'on ne les achète qu'en petite quantité» nous a confié une dame

## FRUITS ET LÉGUMES

### Les prix qui vous narguent...



croisée à l'intérieur du marché.

La salade verte et les haricots étaient affichés à 120 DA le kg. La carotte à 70 DA, les poivrons entre 60 et 80

DA tandis que la pomme de terre et la tomate étaient vendues entre 40 et 70 DA le kg. «C'est pratiquement les mêmes prix exercés depuis une dizaine de jours» nous a

confié un client : «une situation qui se répète chaque Ramadhan» a-t-il indiqué.

Au marché Meissonnier, les prix étaient un tant soit peu moins élevés que ceux de Ali Mellah. La pomme de terre était proposée à partir de 33 DA le kg, les oignons à 25 DA, la courgette entre 30 et 60 DA, la salade à 80 DA, les haricots verts à 100 DA et les aubergines entre 40 et 60 DA.

Pour les fruits, les raisins sont à 150 DA, les dattes à 450 DA le kg, les cerises à 700 DA, les pastèques à partir de 35 DA le kg et les melons à 70 DA la pièce.

Au rayon boucherie, à part la commercialisation de la viande (sangs) importée du Brésil et qui est proposée à 900 DA le kg, les autres prix sont restés pratiquement les mêmes. La viande ovine est cédée entre 1350 et 1450 DA et la viande bovine est vendue à partir de 900 DA le kg. Le prix de la volaille continue quant à lui de battre de l'aile puisqu'il est cédé à 400 DA le kg. Sans commentaire... R.Rachedi

## RACCORDEMENT DE COMMUNES AU BARRAGE DE TICHI HAF

### C'est une opération d'envergure... Qui se poursuit

Treize (13) communes sur les 26 programmées pour être raccordées au barrage de Tichi Haf le sont déjà, donc désormais régulièrement alimentées en eau potable. L'important projet de raccordement a ainsi atteint sa vitesse de croisière dans la vallée de la Soummam, induisant ce premier résultat : 450 000 habitants jouissent dorénavant des bienfaits de l'opération (Approvisionnement régulier en eau). Il a fallu aux pouvoirs publics, pour ce faire, mobiliser une enveloppe financière de 09, 205 milliards de DA, répartie comme suit : 1<sup>re</sup> tranche de l'opération : 02,750 milliards de DA, 2<sup>e</sup> tranche : 02, 125 milliards de DA, 3<sup>e</sup> tranche : 04,340 milliards de DA ; En

outre, il est annoncé le raccordement imminent de 9 autres communes, leur cahier des charges étant en cours d'élaboration, ainsi que celui de 06 communes du sud de la wilaya, à savoir Aït R'zine, Ighram, Ighil Ali, Beni Melikech, Tazzalt et Boudjellil. Soit un total de 95 000 habitants. Bureau d'études et entreprise sont déjà à pied d'œuvre pour que les travaux démarrent dans un mois (01) mois au plus tard. Ce sont pas moins de 60 millions de DA que l'Etat a débloqué et affecté à l'opération. Au grand bonheur de tous les citoyens des communes abondamment «arrosées».

Arslan-B

## L'ÉTABLISSEMENT DE RÉÉDUCATION DE LAGHOUAT Les «bonnes conditions» carcérales

Le parquet général de la Cour de Laghouat a souligné hier les «bonnes conditions» carcérales au niveau de l'établissement de rééducation de Laghouat «conformément aux règlements en vigueur».

Dans un communiqué parvenu à l'APS, le parquet général a réaffirmé les «bonnes conditions de traitement des détenus dans cet établissement, conformément aux règlements en vigueur, aussi bien du point de vue de la nutrition améliorée et équilibrée, des conditions d'hygiène, des soins, et du droit aux promenades régulières à des horaires adaptés à la région».

Dans le communiqué, le parquet général apporte un «démenti catégorique» à un texte rendu public lundi dernier par la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH, bureau de Laghouat), et faisant état «de mauvaises conditions de détention» au niveau de l'établissement précité.

«L'établissement de rééducation de Laghouat est soumis en permanence à des contrôles de magistrats de l'instruction et du parquet, ainsi que du service épidémiologique et de médecine préventive relevant de l'établissement public de santé de proximit茅 de Laghouat dont la derni猫re en date, inopin茅e, a eu lieu le 16 juillet courant», a ajout茅 la m猫me source.

«Le rapport 茅crit de ce service a attest茅 de la disponibilit茅 de l'eau, et des bonnes conditions d'hygi猫ne dans lesquelles se trouvent le r茅fectoire, le magasin de produits alimentaires et les dortoirs», a-t-on signal茅.

Le bureau de Laghouat de la LADDH avait fait état, citant des membres de familles de détenus incarcérés à Laghouat, de mauvaises conditions de détention constatées (manque d'hygiène, malnutrition, promenade dans la cour à des heures inadaptées, durant ce mois de Ramadhan).

## EL-BAYADH Plus de 1,2 million d'ovins vaccin茅s contre la clavel茅e dans la wilaya

Une campagne de vaccination contre la clavelée a touché plus de 1,2 million de têtes d'ovins cette année à travers la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles(DSA).

Cette campagne de vaccination, menée du 22 avril dernier au 10 juillet courant, a été assurée par 45 vétérinaires mobilisés pour couvrir les 22 communes de la wilaya d'El-Bayadh, a indiqué le responsable de l'inspection vétérinaire au niveau de la DSA, M. Saad El-Houari. Plusieurs facteurs ont influé positivement sur la réussite de cette opération, notamment la disponibilité du vaccin en quantités suffisantes, le plan de travail arrêté par l'inspection vétérinaire qui a mobilisé les moyens matériels et humains nécessaires afin de couvrir le cheptel chez le grand nombre possible d'éleveurs à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a-t-on souligné. L'opération n'a pas exclu le cheptel en transhumance d'éleveurs venus de wilayas voisines, et ce dans le cadre d'une stratégie nationale de lutte contre la maladie de la clavelée au niveau national ainsi que pour éviter la contagion. La wilaya d'El-Bayadh compte un cheptel de plus de 1,5 million d'ovins, sachant que le pastoralisme constitue l'une des principales activités économiques locales, selon les services de wilaya.

APS

# VIOLENCES EN ÉGYPTE

## Bilan controversé des victimes des événements de la route Nasr

**Le bilan des événements survenus lors des manifestations organisées dans différents gouvernorats d'Egypte de vendredi à samedi matin était de 46 morts dont 38 lors d'affrontements à Nasr City (Le Caire) et à Alexandrie alors que 78 personnes ont été blessées, a annoncé le ministère égyptien de la Santé.**

Les Frères musulmans parlent, eux, de 200 morts lors des événements de la route Nasr alors que la page (internet) du parti pour la liberté et la justice (PLJ) fait état de 120 personnes tuées et 4000 blessés parmi les manifestants. Le procureur général égyptien a ordonné l'ouverture d'une enquête sur les événements de Nasr City et chargé le parquet de l'entamer



immédiatement et d'entendre les versions des blessés et des témoins oculaires afin d'en élucider les circonstances.

Le parquet général a mandaté également la médecine légale d'examiner les cadavres et d'entreprendre les blessés afin d'établir des rapports sur les conditions de la

mort de ces personnes qui sera remis au procureur général. D'autre part, des sources officielles ont indiqué que le Conseil égyptien de la défense nationale se réunira sous la présidence de Adly Mansour, président par intérim pour examiner la situation sécuritaire du pays.

### TUNISIE

#### L'UMA condamne vigoureusement l'assassinat de l'opposant tunisien Mohamed Brahmi

L'Union du Maghreb arabe (UMA) a vigoureusement condamné samedi l'assassinat de Mohamed Brahmi, coordinateur général du Mouvement populaire et membre de l'Assemblée nationale constituante en Tunisie, en exhortant toutes les parties tunisiennes à rejeter la violence, a indiqué le secrétariat général de l'UMA dans un communiqué. L'UMA dénonce avec force « cet acte criminel que les commanditaires ont choisi de perpétrer le jour de la célébration de l'anniversaire de la proclamation de la République, en vue de porter atteinte à la Tunisie et au processus démocratique entamé grâce à la révolution bénie ». A ce titre, le secrétariat général dont le siège est à Rabat, a exhorté toutes les parties à rejeter la violence ainsi que tout ce qui est de nature à introduire la violence dans la vie politique et à éviter que le pays sombre dans le chaos». Il appelle enfin toutes les forces politiques du pays à unir leurs efforts, à unifier leurs rangs, à s'attacher au choix démocratique et à œuvrer par le biais du dialogue à réaliser le consensus pour accélérer l'achèvement de la période transitoire en vue de permettre à la Tunisie d'instaurer un régime fondé sur la diversité politique et la justice sociale et garantir au pays l'avenir radieux auquel il aspire. Le député Brahmi a été assassiné par balles, jeudi dernier, devant son domicile près de Tunis, alors qu'il était dans sa voiture. L'assassinat de Mohamed Brahmi est le deuxième du genre après celui de l'opposant Chokri Belaid, tué également par balles le 6 février dernier devant son domicile.

# PARTIS | FLN : Wait and see ?

O.Larbi

Huit jours après la réunion des 8+1 à l'initiative de Kassa Aïssi, membre du BP du parti du FLN les positions se figent : d'un côté les partisans du maintien de Tahar Khaoua au poste de chef du groupe FLN à l'APN pavourent.

Les « 8+1 » leur ont remis le pied à l'étrier en soutenant que « les décisions prises en dehors d'une réunion du BP, sont nulles et non avenues... ». Tahar Khaoua contacté, n'en démont pas : « Je suis encore le chef du groupe à l'APN » proclame-t-il depuis Batna.

Mohamed Lebied, nommé par Abderrahmane Belayat après consultation de tous les membres du BP, s'estime quant à lui détenteur de l'autorité confiée par le coordinateur du BP (depuis le 3 février 2013 en application des articles 9 et 158 des statuts et règlement intérieur du FLN) ; il se prépare à mener une campagne de sensibilisation des députés de son parti « après l'Aïd ». Depuis huit jours, Abderrahmane Belayat subit les tirs croisés des ministres et des députés de la tendance Khaoua qui exigent, ni plus ni moins, que l'annulation de toutes les décisions prise par Belayat et la tenue, sans lui, d'une session extraordinaire du comité central du parti du FLN. Attaqué de tous côtés, Belayat se défend en faisant référence au règlement qui dit qu'en cas de vacance au poste du secrétaire général, le plus âgé et le plus jeune des membres du CC assurent l'intérim jusqu'à la réunion du comité central en session pour élire un nouveau secrétaire général.

Sur les plateaux des chaînes de télévision satellitaires, le coordinateur dénie aux autres membres le pouvoir de le « contourner », puisque c'est à la fin de la 6<sup>e</sup> session du CC du 31 janvier au 2 février 2013, qu'il a été désigné avec mission de créer les conditions pour la tenue de la 7<sup>e</sup> session du CC. Ceux qui demandent la tenue d'une session extraordinaire voudraient revenir à la situation qui existait au soir du 31 janvier quand les vainqueurs d'Abdelaziz Belkhadem ont étalé leurs divisions, incapables de transformer leur victoire en triomphe politique et organique, c'est-à-dire l'élection d'un nouveau secrétaire général. Belayat avait, a toujours mandat de créer les conditions politiques pour la tenue de cette session

ordinaire du Comité central. Laquelle ne se tient pas car les courants qui existent au FLN sont, encore, incapables de trouver un modus vivendi qui permette de dépasser cette situation de parti sans chef pour la raison qu'aucun courant n'est assez nombreux pour obtenir une majorité pour conduire le parti. C'est pourquoi, les 3 propositions formulées par Si Affif pour doter le FLN d'un directoire représentatif de tous les courants du parti - idée reprise par les amis de M. Abada ou de prolonger la mission de Belayat en le consacrant secrétaire général par intérim jusqu'au congrès prévu en mars 2015. C'est cette dernière éventualité qui a mis le feu aux poudres : réunion des « 8+1 », cooptation de Ziari pour « réunir le BP », montée au créneau « des ministres » qui accusent Belayat d'avoir « été incapable de maintenir la cohésion du parti ; de s'être isolé des autres courants » et donc d'agir pour ses propres intérêts ; certains n'hésitant pas à confier qu'il réalise les

plans de Belkhadem, et d'autres ceux de Benflis présumés candidats à l'élection présidentielle. Si Affif avait affirmé, sans être contredit par Belayat, que le parti du FLN ne soutiendrait ni Belkhadem ni Benflis. Abderrahmane Belayat lui-même dénonçait la tentation de Belkhadem à s'allier avec le courant islamiste. Belayat, Si Affif et Mechebek étaient sur la même longueur d'ondes que les amis d'Abada qui soutenaient que l'intrusion des forces de l'argem était voulue par Belkhadem en vue d'obtenir leur soutien pour financer des activités du parti. Si Affif disait que le BP dont le coordinateur est Belayat « combat les forces de la chakara » en désignant les représentants du FLN à l'APN plutôt que d'organiser des élections qui auraient porté ceux qui auraient « acheté des procurations » pour s'assurer la victoire. L'action du BP a eu le soutien des « redresseurs » et des députés disciplinés qui reconnaissaient que c'est « grâce au parti » qu'ils sont députés. Au-

jourd'hui, il apparaît que les courants au sein du FLN sont engagés dans une course de vitesse. Entre ceux qui veulent tenir une session extraordinaire du Comité central dans les plus brefs délais (députés en accord avec Tahar Khaoua, des membres du BP de la tendance « 8+1 », Boumehdi) et ceux qui estiment qu'il est « impossible de réunir le comité central en ce moment ». Les « redresseurs » étant sur ce point d'accord avec Belayat qui veut que les « parties s'entendent pour que le Comité central se réunisse avec de bonnes chances de succès, c'est-à-dire avec l'élection d'un secrétaire général » ou la désignation d'un secrétaire général par intérim ? En attendant, Abdelaziz Ziari mandaté par les « 8+1 » pour réunir le BP « au complet » n'y est pas parvenu. « A cause de ses obligations gouvernementales ? Le FLN, (militants, responsables de Kasma et de mouhafadhas, élus aux assemblées et membres du comité central) attend.

## Rebiaï : «L'Algérie a besoin d'une Constitution consensuelle»

Le secrétaire général du mouvement Ennahda Fateh Rebiaï a souligné vendredi à Alger que l'Algérie « a grandement besoin d'une Constitution consensuelle » qui leur permet de remettre les réformes sur les rails et de réviser les lois sur les partis, les élections et l'information dans le but de consacrer le véritable pluralisme. Concernant la prochaine élection présidentielle, le SG du mouvement Ennahda a indiqué que cette échéance constitue « une occasion pour opérer le changement escompté par le peuple algérien à travers l'élection de leur nouveau chef d'Etat dans un contexte empreint de démocratie ». Evocuant l'idée des partis se disant d'opposition de présenter un candidat commun pour la prochaine élection présidentielle, M. Rebiaï a estimé

que cette « idée n'a pas encore pris la forme d'une initiative », proposant de fixer d'abord les objectifs communs pour pouvoir « corriger les dysfonctionnements et reconstruire les institutions ». Il a souligné à ce propos que cette démarche « ne saurait se réaliser sans des élections transparentes et intégrées supervisées par une commission indépendante ». Une entente entre les partis d'opposition sur un seul candidat, sous-entend qu'il doit y avoir au préalable un accord autour des critères auxquels doit répondre

le futur candidat à la présidentielle, a-t-il ajouté. Il s'est interrogé si les conditions étaient favorables pour lancer une telle initiative. « Il est temps pour que les Algériens aient leur mot à dire concernant le choix de leur président à travers des élections intégrées et transparentes, a souligné M. Rebiaï.

Le SG du mouvement Ennahda a saisi cette occasion pour rappeler l'importance du 5<sup>e</sup> congrès du mouvement qui se tiendra les 13 et 14 septembre prochain à la Coupe du 5 Juillet (Alger). Il a estimé que ce congrès constitue une « occasion pour connaître le poids réel » du mouvement Ennahda eu égard, a-t-il dit, à son rôle sur les scènes politique, sociale et économique du pays. Par ailleurs, M. Rebiaï a dénoncé l'assassinat du coordinateur général du courant populaire en Tunisie Mohamed Brahmi. L'ordre du jour du congrès du mouvement Ennahda de la wilaya d'Alger a porté sur l'examen des deux projets du programme du mouvement et son statut ainsi que l'élection des délégués du mouvement au niveau wilayal.



**44<sup>e</sup>**  
ANNIVERSAIRE  
DE SONELGAZ  
**«Sétif lance  
plusieurs actions  
variées»**

La Société algérienne de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) célèbre ce 28 juillet son 44<sup>e</sup> anniversaire. A cette occasion, la Direction de Distribution de Sétif, affiliée à la SDE (filiale du groupe Sonelgaz), a concocté un large éventail d'actions pour célébrer l'événement.

Une opportunité pour cette entreprise nationale, auparavant Electricité et Gaz d'Algérie (EGA) et depuis le 28 juillet 1969 la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), de «fêter les 44 années du sacré du service public». C'est aussi l'occasion pour saluer l'œuvre des travailleurs de la société qui ont permis aux foyers algériens de bénéficier du même confort énergétique que les foyers des pays développés. Si en 1959, sur les 573 000 abonnés en électricité, seulement 13% étaient des Algériens, aujourd'hui, ce sont presque des millions de foyers qui bénéficient de l'électricité en Algérie et plus de 6 millions de foyers ont accès au gaz naturel par canalisations.

Plusieurs actions sont programmées par la direction de distribution de Sétif (SDE) dans le cadre de la célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire de Sonelgaz, on retrouve la tenue de portes ouvertes avec de «photos anciennes de la distribution», destinées au grand public sous forme de musée qui retrace l'histoire de Sonelgaz à travers sa filiale «métier» qui est la distribution de l'électricité et du gaz avant et après la nationalisation. On assistera également au lancement de la traditionnelle campagne de ramonage des cheminées et l'entretien des appareils de ménage qui fonctionnent au gaz à travers toute la wilaya de Sétif. La caravane «économie d'énergie» verra aussi son coup de starter donné en cette occasion historique, pour aller sillonnez toutes les localités de la capitale des hautes plaines avec un programme de communication très riche en accompagnement.

Pour revenir à l'événement avec une petite présentation, Sonelgaz, société algérienne de l'électricité et du gaz, est l'opérateur historique dans le domaine de la fourniture des énergies électrique et gazière en Algérie. Ses missions principales sont la production, le transport et la distribution de l'électricité ainsi que le transport et la distribution du gaz par canalisations.

A Sétif, Sonelgaz représentée par plusieurs filiales dont la SDE a toujours joué un rôle prépondérant dans le développement économique et social du pays. Sa contribution dans la concrétisation de la politique énergétique nationale, sont à la mesure des importants programmes de réalisation en matière d'électrification rurale et de distribution publique gaz, qui ont permis de hisser le taux de couverture en électricité à plus de 99% et le taux de pénétration du gaz à plus de 90%, ce qui rend la wilaya de Sétif comme référence nationale.

Déterminé à faire plus et mieux, la Sonelgaz a toujours mobilisé des financements importants afin de développer et renforcer l'infrastructure électrique et gazière. Pour cette année, un programme d'investissement exceptionnel appelé «plan d'urgence» est mis en œuvre afin d'augmenter ses capacités de production d'électricité, de densifier et rendre plus robuste son réseau de transport d'électricité et enfin de moderniser ses services à la clientèle.

Avec la célébration de cet événement historique, la SDE (société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est), à travers la Direction de distribution à Sétif, vise à mieux faire connaître la société de distribution de par son rôle dans l'édition de l'économie nationale et se démarquer par sa vocation de desservir et de fournir l'électricité et le gaz, jusqu'aux contrées les plus reculées des wilayas de l'est du pays et son apport dans le développement leurs vie sociale et économique par la création de richesses et d'emplois directs et indirects.

Ainsi donc, la célébration de ce 44<sup>e</sup> anniversaire de Sonelgaz est pour la direction de distribution de Sétif, l'occasion de remémorer son histoire et celle du pays, et de commémorer les efforts et sacrifices consentis par nos ainés pour jalonner le chemin vers le progrès et vers l'Indépendance.

Khalil HEDNA

## ELECTRICITÉ

# Réalisation de 6 centrales électriques Les Chinois présentent les meilleures offres

Les entreprises chinoises ont présenté les meilleures offres pour remporter au moins trois des six centrales électriques qui seront réalisées à moyen terme par le groupe Sonelgaz, a-t-on appris samedi auprès du groupe. Lors de la séance d'ouverture des offres techniques et financières de l'appel d'offres relatif à la réalisation de ces futures centrales, tenue jeudi à Alger, le groupement d'entreprises chinoises CNTIC-JEPDI-ZTPC a présenté la meilleure offre pour les centrales de Khencela et de Jijel.

Ce groupement a fait l'offre la mieux disante de 2,618 DA le kilowatt-heure pour la centrale de Kais à Khencela, et de 2,646 DA/Kwh pour celle de Belalala à Jijel.

De son côté, l'entreprise chinoise «Power Corp of China» a été classée première pour les offres de réalisation de la centrale de Djelfa avec 2,764 DA/Kwh, selon la même source.

Le groupement Gama-Metka (Turquie-Grèce) est bien parti pour la réalisation des centrales de Naâma et Biskra avec des offres respectives de 2,286 DA/Kwh et 2,264 DA/Kwh.

La réalisation de la centrale de Moshtagam sera confiée au groupe coréen Samsung, qui a proposé un Kwh à un tarif de 2,165 DA, selon la même source qui précise que ces marchés seront offerts à ces entreprises après les vérifications d'usage. Quatorze soumissionnaires ont présenté leurs offres techniques et financières relatives à l'appel d'offres national et international pour la réalisation de ces 6 centrales électriques d'une puissance de 1.200



à 1.600 mégawatts (MW) chacune à l'horizon 2017. L'opération d'ouverture des plis a été pilotée par la Compagnie d'engineering de l'électricité et du gaz (CEEG), filiale de Sonelgaz. Présent à la clôture de la séance d'ouverture des plis, le PDG de Sonelgaz, Noureddine Boutarfa, s'est félicité «des résultats positifs de la procédure d'attribution des marchés appliquée par le groupe Sonelgaz qui a permis, de nouveau, d'asseoir plus de transparence et d'équité dans le traitement des affaires». M. Boutarfa a également insisté sur la nécessité de la mise en service de ces nouveaux moyens de production «impérativement avant l'été 2015 pour les turbines à gaz et avant l'été 2017 pour les cycles combinés». Le patron de Sonelgaz a, par ailleurs, annoncé que le groupe compte, dans une prochaine étape, «réaliser en Algérie d'autres équipements essentiels comme les chaudières, en partenariat ou par l'acquisition d'une licence, et de créer une société spécialisée dans l'EPC (réali-

sation complète d'un projet) en partenariat». Cette nouvelle démarche en matière d'engineering et d'approvisionnement devrait permettre à Sonelgaz de réaliser ces centrales à l'avenir en lots décomposés, ce qui «favorisera, par ailleurs, la fabrication locale de bon nombre d'autres composants», a-t-il indiqué, cité dans le communiqué. L'appel d'offres lié à la réalisation des 6 centrales vient en complément de celui relatif à la fourniture des turbines à gaz, turbines à vapeur, leurs systèmes de contrôle commande et les pièces de recharge.

Ce marché a été attribué à l'Américain General Electric pour un coût à hauteur de 1.868 milliard de dollars, pour la partie devise, et 3.602 milliards de dinars, pour la partie en monnaie nationale, ainsi qu'un tarif Kw/heure de 2,27 DA. Les deux appels d'offres s'inscrivent dans le programme de renforcement du parc national de production d'électricité qui prévoit une capacité additionnelle de 8.400 MW à l'horizon 2017.

## MESURES CONTRE LE TRAFIC DE CARBURANT

### Entre approbation des usagers et réticence des gérants de stations-services à El Tarf

Les mesures prises par l'Etat pour lutter contre le trafic et l'exportation illégale de carburant suscitent, à El Tarf, une région où ce phénomène a pris des proportions alarmantes, l'approbation et le soulagement des usagers, mais de la réticence chez les gérants et les propriétaires de stations-services, a-t-on constaté samedi.

Longtemps dénoncée par les automobilistes de cette région frontalière, cette forme de contrebande qui est allée en s'aggravant, a atteint, depuis le début de l'été des seuils importants qui ont fini par exaspérer les usagers.

Interrogé à ce sujet, Abdellatif, un sexagénaire originaire de la ville d'El Kala, soutient que les mesures préconisées par le gouvernement pour mettre fin à cette hémorragie sont «salutaires», d'autant que la crise provoquée par la contrebande «ne faisait que resserrer l'état sur les automobilistes tout en portant

préjudice à l'économie du pays». Chaque jour que Dieu fait, ajoute cet ancien cadre de la wilaya, «des trafiquants de tous bords font la navette pour faire le plein dans les stations-services situées dans les localités frontalières comme Bougous où le flux des contrebandiers est impressionnant». De nombreux autochtones résidant non loin de la frontière algéro-tunisienne proposent «le renforcement de la lutte contre les +camembistes+ qui s'adonnent, depuis de nombreuses années, à leur activité illicite en toute tranquillité».

Rappelant les répercussions négatives du change au marché parallèle (100 dinars tunisiens contre 7.000 dinars algériens), nombreux sont ceux qui affirment que les trafiquants étrangers de carburant «profitent de cette aubaine pour faire le plein d'essence et s'approvisionner en denrées alimentaires (sucré, lait, semoule) subventionnés par l'Etat, avant de ren-

trer dans leur pays en laissant derrière eux la pénurie de carburant».

Cette situation contraignante en ces jours de jeûne, s'est accentuée depuis le 1er juillet dernier avec l'application d'un arrêté de wilaya aux termes duquel les gérants de stations-services sont tenus de tenir un registre où doit être consignée la marque et l'immatriculation du véhicule et la fréquence de ses passages afin de mettre un terme au trafic de carburant.

Devant la réticence de cinq stations services d'El Tarf (la wilaya en compte 29 dont 4 établis) et la suspension de la livraison des commandes formulées par ces «récalcitrants», un mouvement partiel de solidarité a été enclenché la semaine dernière, accentuant du coup la pénurie qui battait déjà son plein.

Selon M. Mohamed Ali Dene, propriétaire d'une station-service et président de la Chambre de com-

merce et d'industrie, «le trafic de carburant est bel et bien un problème touchant à l'économie nationale et interpelle tout un chacun pour y mettre un terme, mais il n'en demeure pas moins que cette situation ne doit en aucun cas pénaliser les stations-services».

Samedi, l'on peut constater que les gérants de stations-services

d'El Tarf ont finalement accepté de tenir ce registre, comme l'a confirmé à l'APS le président de l'association des stations-service UNIPRESS, M. Malek Ouzrout. Contacté à nouveau, M. Dene, président de la chambre de commerce, souligne qu'il a été décidé «à titre provisoire» de tenir ce registre pour, dit-il, «mettre un terme aux désagréments causés jusque-là, et en attendant les résultats de la rencontre de concertation prévue à Alger dans les prochains jours pour décider de la suite à donner à cette affaire».

APS

SEULS LES CHIRURGIENS SONT HABILITÉS  
À PRATIQUER LA CIRCONCISION

# Mise en garde contre les circoncisions collectives

Chaque année, ce sont quelques 200 000 à 300 000 enfants à être concernés par la circoncision.

Traditionnellement, de nombreuses familles choisissent la veille du 27<sup>e</sup> jour de Ramadan, coïncidant, avec la nuit du destin (Laylat Al Qadr) pour pratiquer cet acte. Ce qui n'est pas sans risques.



La séance de circoncisions collectives peut se transformer en une série de gestes faits à la chaîne, dans la précipitation et la pression et avoir des conséquences irréversibles. Les médecins autant que les autorités officielles mettent en garde contre les complications que peuvent entraîner la pratique de la circoncision en l'absence de conditions d'hygiène et de sécurité.

Il s'agit, entre autres, d'hémorragies, d'infections, de déchirures, d'amputation partielle ou totale du gland, de nécrose du gland, de gangrène et de dénudation du pénis. Ainsi, certaines de ces compli-

cations peuvent hypothéquer la vie sexuelle de la personne avec tout ce que cela sous-entend comme atteinte physique, psychique et sociale. Les enfants victimes de cet abattage collectif garderont des séquelles indélébiles.

C'est ce qui s'est passé avec les enfants circoncis et mutilés d'El Khroub, dans la wilaya de Constantine. Un drame survenu en 2005. Plusieurs enfants circoncis ont eu le gland sectionné la veille du 27<sup>e</sup> jour du mois de Ramadan. 87 enfants ont été circoncis collectivement dans l'école Bouchabaâ de la ville, juste après la prière de tarawih. L'opéra-

tion avait été organisée par l'APC de Khroub et la convocation des enfants s'est faite au niveau de la mosquée Omar-Ibn El-Khattab de la ville.

Ce scandale a donné suite à l'instauration d'une circulaire ministérielle limitant la circoncision aux seules structures chirurgicales et aux chirurgiens. Ainsi, depuis 2006, seul un chirurgien est habilité à pratiquer cet acte chirurgical aussi bien dans le secteur public que privé. Cette instruction est venue pour prévenir d'éventuels accidents ou complications liées à la circoncision.

Conformément à cette circulaire, l'acte de circoncision

doit être pratiquée dans une structure sanitaire publique ou privée réunissant toutes les conditions de sécurité pour préserver la santé et l'intégrité des enfants concernés et éviter que ne se renouvellent des accidents douloureux qui transforment en deuil ce moment de foi et de joie. L'hygiène est une condition sine qua non.

Celle du personnel, du matériel, du plateau technique et de l'environnement dans lequel ce geste doit être réalisé. Tout cela doit se faire avec des précautions de stérilisation strictes afin d'éviter des conséquences fatales.

Amel B.

SELON LATÉFA LEMHANE,  
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION NATIONALE  
DES HÉMOPHILES ALGÉRIENS

## La circoncision des enfants hémophiles nécessite une prise en charge optimale

La circoncision est un geste chirurgical qui n'est pas du tout anodin. La pratique de cet acte peut présenter de nombreuses complications notamment pour les enfants atteints d'hémophilie, un trouble de la coagulation congénital qui affecte quasi-exclusivement les garçons. Dans cet entretien, Latéfa Lemhane, présidente de l'association nationale des hémophiles Algériens (Anha) met en garde contre les dangers qui comportent la circoncision des enfants hémophiles sans supervision médicale rigoureuse, affirmant que la circoncision des hémophiles nécessite des conditions de sécurité optimales et une prise en charge efficiente.

**DK News : l'acte de circoncision non contrôlé peut s'avérer dangereux pour les enfants atteints d'hémophile ?**

**Latéfa Lemhane :** tout à fait, la circoncision demeure un problème majeur chez la population hémophile. Le danger réside notamment dans le fait de circoncire des hémophiles non diagnostiqués ou non encore connus quelque soit le degré de sévérité. Ainsi, les formes modérées et mineures ne sont pas à l'abri d'un décès. Il faut savoir que nous avons un nombre important d'hémophiles adultes non circoncis et qui demandent à le faire pour des raisons psychologiques. Autre problème qui se pose avec acuité : le refus de circoncire un hémophile par les chirurgiens des villes de l'intérieur, ce qui conduit les parents livrés à eux-mêmes et ignorant les risques encourus à faire appel à un per-

sonnel non qualifié et surtout en dehors du bloc opératoire.

L'année dernière, des cas d'enfants hémophiles décédées suite à des circoncisions non contrôlées ont été révélés par votre association, quel commentaire faites-vous à ce sujet ?

En effet, nous avons déploré, l'année dernière, le décès de deux frères jumeaux, dans la wilaya de Béchar et ce suite à une circoncision non contrôlée, faite sans un bilan chirurgical au préalable. Ce qui est pourtant obligatoire pour tout geste chirurgical. Nous espérons que ce genre de drame ne se reproduise plus. Je tiens à souligner que nous disposons aujourd'hui d'un très bon moyen de diagnostiquer l'hémophilie, notamment les formes modérées et sévères grâce au bilan d'hémostase tel que le TCK, mais malheureusement ce n'est pas respecté.

Depuis 2006 et suite au scandale des enfants mutilés d'El Khroub, une circulaire du ministère de la santé stipule que seuls les chirurgiens sont habilités à pratiquer l'acte de circoncision, cette circulaire est-elle respectée ?

Je constate que la circulaire de 2006 émanant du Msprh n'est pas respectée dans toutes les villes du pays, de plus son caractère obligatoire laisse à désirer. Par exemple, il est regrettable de voir que le refus de prendre en charge des hémophiles connus et identifiés poussent certains parents, dans l'ignorance,



à recourir charlatans pour circoncire, coûte que coûte, leurs enfants. J'estime que le ministère de la santé doit faire preuve de plus de fermeté pour faire respecter cette circulaire et mettre en place des mesures à même d'accompagner tout enfant afin que ce rituel religieux ne se transforme pas en drame familial.

**Chaque année, votre association organise des cérémonies de circoncisions au profit des enfants hémophiles, parlez-nous de cet événement ?**

En effet, notre association regroupe des malades circoncis durant l'année autour d'une soirée ramadanesque, qui coïncide généralement avec la veille du 27<sup>e</sup> jour du mois sacré. Notre objectif est de redonner le sourire aux enfants et leur faire oublier les longues journées d'hospitalisation et la douleur de leur maladie. Cette année, nous programmons de célébrer cet heureux événement, au palais des expositions, de la SAFEX.

Propos recueillis par Amel B.

AIN TEMOUCHENT  
**117 cas de brucellose traités à Hassasna**

Cent dix sept (117) cas de brucellose, enregistrés entre le 16 juin et le 9 juillet aux villages de Aurès El Meida et Zdiel dans la commune de Hassasna (Ain Temouchent), ont été traités au niveau de l'hôpital de Hammam Bouhadjar, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

«Suite à l'apparition, le 16 juin, d'un premier cas à Aurès El Meida, un dépistage actif a été effectué par le service d'épidémiologie et de médecine préventive qui a concerné au total 173 personnes et révélé 117 cas de brucellose positive qui ont tous été traités», précise-t-on.

La plus grande majorité de ces cas ont été enregistrés à Aurès El Meida suite à la consommation de petit lait lors d'un déjeuner offert par un éleveur, dont trois vaches et neuf chèvres étaient atteints par cette maladie. L'élevage atteint a été isolé et a fait l'objet d'un abattage sanitaire, a-t-on ajouté.

L'inspection vétérinaire de la wilaya d'Ain Temouchent a décelé dernièrement ces 12 cas de brucellose au village d'Aurès El Meida, qui ont été confirmés par le laboratoire régional vétérinaire de Tlemcen.

L'enquête épidémiologique approfondie de l'inspection a concerné des prélevements sanguins de 144 têtes bovines et 39 têtes caprines au niveau de 26 lieux d'élevage, rappelle-t-on.

## 4%

**des élèves âgés de 5 à 12 ans souffrent d'obésité**

Une étude réalisée par le service d'endocrinologie au CHU de Constantine (Est du pays) a révélé que 4% des élèves âgés de 5 à 12 ans souffrent d'obésité.

Le chef de service Pr Alkassame Nezzal qui a dirigé deux études, la première sur l'obésité en milieu scolaire et la deuxième chez les adolescents, a affirmé que la première étude a révélé un taux d'obésité de 4% chez les élèves âgés entre 5 et 12 ans, dans la wilaya de Constantine, précisant que ce taux est également valable au niveau national. 4,6% des adolescents à Constantine souffrent d'obésité et 16% de surpoids.

La première étude a concerné un échantillon de 3500 élèves sur un total de 45751 scolarisés dans 141 établissements éducatifs dans la ville de Constantine alors que la deuxième étude s'est intégrée à 681 adolescents.

La deuxième étude a démontré que 20% des adolescents souffraient d'hypertension artérielle et de surpoids excessif avec risque d'obésité. Pr Nezzal a qualifié le phénomène du surpoids et de l'obésité chez les enfants et les adolescents de «très graves», affirmant que l'étude réalisée dans la wilaya de Constantine traduisait la même réalité sur le plan national.

Pour prévenir ces phénomènes qui peuvent provoquer précocement chez les générations futures des maladies chroniques graves, le spécialiste a appelé à la nécessité d'habituer l'enfant, dès son jeune âge, à respecter les principaux repas et à éviter de manger à toute heure.

APS

## KHEMIS MILIANA

### Un malfaiteur dangereux ayant coupé la main à deux jeunes a été arrêté



Un repris de justice a été arrêté au cours de la semaine passée, par les éléments de la police d'Aïn Defla en moins de 24 heures, entraînant l'amputation des mains de deux citoyens à Khemis Miliana.

Effectivement, le criminel âgé de 31 ans a été arrêté dans son domicile par les éléments de la sécurité d'Aïn Defla pour son implication dans l'affaire de tentative d'assassinat déterminée, qui a causé l'amputation complète de deux mains de deux citoyens.

Les faits de cette affaire remonte au 24 juillet 2013 à quelques minutes de la rupture du Ftour, lorsque les policiers ont reçu une information sur un déclenchement d'une bagarre au niveau du marché du centre-ville entre un groupe de jeunes, en utilisant des armes blanches, cette bagarre s'est terminée par une amputation de deux mains de deux jeunes âgés entre 18 et 29 ans résidant la ville de Khemis Miliana. L'acte a été accompli par l'épée qui était en possession de l'auteur, repris de justice, connu par son pseudo «El Khencha» qui a pris aussitôt la fuite vers une destination inconnue après la mise en œuvre du crime. Les éléments de la protection civile se sont intervertis et évacués les victimes à l'hôpital de la ville ainsi une vaste opération de recherche a été entamée par les éléments de la police afin de déterminer l'identité de ce dangereux criminel.

**Salim Ben.**

Suite à des enquêtes relatives aux conditions d'information et des circonstances de l'affaire, les éléments de la police ont réussi à déterminer l'identité de ce malfaiteur, il s'agit d'une personne âgée de 31 ans, dont son casier judiciaire plein d'affaires de crimes et d'escroqueries. Après la préparation d'un plan d'action, les policiers se sont divisés en deux groupes, le premier groupe comprenait des policiers de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) et la Bmpj d'El Attaf, tandis que l'autre groupe se composait des officiers de police de Khemis Miliana et celle de la Bmpj d'Aïn Defla. Le criminel séjournait dans différentes adresses, mais les policiers ont abouti à son arrestation au niveau de son domicile dans la rue de Bouamari le 25/07/2013 à dix-neuf heures et 45 minutes (19h45). Le malfaiteur a essayé de résister en menaçant de s'immoler après avoir pulvérisé son corps avec l'essence. Toutefois, la vigilance des policiers a empêché cela, et réussi de le siéger et soumettre à la justice.

Pour rappel, cette arrestation a été favorablement accueillie par la population de Khemis Miliana, cette ville qui compte plusieurs criminels et repris de justice de ce genre qui font la loi quotidiennement au vu et au su des responsables.

**Salim Ben.**

## OULED FAYET

### Jalousie meurtrière

Madjid, 48 ans, dépose plainte contre Toufik, apprenti dans son magasin. Ce dernier est un adolescent qui a trop vite grandi. Il a de grandes mains faites pour le travail, une tignasse bouclée qui lui tombe sur les yeux, une tête d'enfant insolent, mal élevé, frondeur et malheureux. Il n'a pas de parents, une mère qui s'adonne au plus vieux métier du monde et un père inconnu...

Un jour, il rentre dans le taudis où vit sa mère et lui lance : «Je vais gagner de l'argent, tu n'auras plus besoin de te prostituer...» Et c'est comme ça que Toufik décide de cambrioler son patron.

Il a tout volé sauf de l'argent, pauvre gosse. Il a fait cela pour une mère qui ne veut pas de lui et passe son temps à le mettre à la porte car il gêne les va-et-vient des «clients» qui passent à longueur de journée chez elle. Alors, pour se débarrasser de lui, elle avertit la police et Madjid, le patron de son fils, leur disant que ce dernier était l'auteur du vol de matériel ainsi que de sa camionnette. Le père porte plainte et Toufik est emprisonné.

Mais pas pour longtemps. Voilà qu'un fait inattendu change le cours de sa vie, un fait derrière lequel se trouve une jeune femme extraordinaire, mariée, mère de deux enfants âgés de trois et cinq ans. Sabrina est une cousine lointaine du jeune Toufik, et il se trouve qu'elle est sensible à son cas. «Pauvre gosse», dit-elle à son mari. Il n'a personne. Une licence en psychologie et un courage remarquable font d'elle une femme extraordinaire, brave et généreuse. Malgré son jeune âge, la trentaine, Sabrina accueille Toufik chez elle.

- C'est pas très raisonnable ce que tu as fait, tu sais, lui dit-elle.

- Si je savais ! soupire Toufik, sur un ton de reproche et de désespoir.

Sabrina reprend :

- Maintenant que tu as une maison, une famille, tu pourrais continuer à travailler aussi, si tu veux...

- Travailler pour moi ? Pour des prunes ? Non, je n'ai plus envie de travailler.

- Tu avais envie, pourtant, puisque tu as volé pour te faire une situation non ?

- C'était pas pareil, c'était pour ma mère, pour la sortir de son enfer.

Sabrina ne baisse pas les bras.



«Ce gosse a besoin d'amour, c'est tout», se dit-elle, et elle se promet d'être à la hauteur.

- Tu fais allusion à Hakim, mon jeune beau-frère ?

- Évidemment, c'est le fils de la maison, à présent !

- Tu es jaloux, ma parole !

Elle tente un geste apaisant, mais le jeune garçon n'est plus lui-même.

Sabrina n'avait pas deviné cela ! Cette violence, cette jalousie maladive. Elle ne savait pas que son cousin s'était attaché à elle à ce point, comme quoi les cours de psychologie n'apprennent pas tout.

Alors, Sabrina, dépassée par les événements, ne sait plus quoi faire ni quelle attitude adopter. Cet amour lui fait peur. Elle devine bien que Toufik a rapporté sur sa famille toute la tendresse qu'il n'a pas eue. Une mère prostituée et un père qui l'abandonne !

Un mois plus tard, jour pour jour, tout bascule. Ce soir-là, il fait tard, toute la famille converse confortablement installée au salon. Seuls les enfants dorment.

Sabrina, son mari, son beau-frère et Toufik parlent de tout et de rien. Vers minuit, Toufik présente une migraine et se retire. En fait, il va dans la cuisine et s'empare du grand couteau accroché au mur, refait le couloir en sens inverse et comme un fauve, il bondit sur le fauteuil de l'intrus : Hakim.

La surprise est totale. Il a encore le temps de retourner l'arme contre Sabrina, avant d'être ceinturé par le mari. Hakim est mort, il n'a pas eu de chance, l'arme a perforé l'abdomen et la rate.

Sabrina n'est que blessée au ventre. Quant à Toufik, le mois de juillet 2013, il est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

**A.Ferrag**

**M'SILA**

## Arrestation d'un homme pour soutien au terrorisme à Aïn Rich

Un homme de 50 ans, répondant aux initiales de J.A., accusé de soutien aux groupes terroristes, a été placé sous mandat de dépôt, par le juge d'instruction près le tribunal de Aïn



Melh, commune distante de 115 kilomètres au sud de la wilaya de M'Sila. L'affaire remonte à la semaine dernière, lorsque le mis en cause a été dénoncé par un proche pour avoir hébergé

4 hommes armés, le 20 juillet dernier. Le suspect a reconnu avoir reçu ce jour là 4 hommes appartenant à la Katibet El Mouhadjirine qui active dans le mont de Boukhil.

**Mouad B.**

## A CAUSE DU PRIX D'UNE CHÈVRE

### 8 blessés dans une bagarre à Sidi Aïssa

Jeudi dernier, un règlement de comptes entre des membres d'une même famille a dégénéré. Au final, huit blessés dont deux graves.

C'était une journée de marché à bestiole ordinaire à Sour El Ghoulène, dans la wilaya de Bouira, quand une bagarre entre des membres d'une même famille éclate. Les faits se sont produits sur un malentendu sur le prix d'une chèvre.

La dispute a continué même après le retour à la maison, à Sidi Aïssa, 93 kilomètres du chef lieu de la wilaya de M'Sila, causant 8 blessés.

**M.B.**

## CORAN

## La 3<sup>e</sup> soirée du concours «Tadj el Qoraan» marquée par une ambiance religieuse

**La troisième soirée des éliminatoires du concours de récitation du coran «Tadj el Qoraan» a été marquée, dans la nuit de vendredi à samedi au Palais des expositions à Alger, par une ambiance religieuse entre les candidats pour arriver en finale prévue le 27e jour du mois de Ramadhan.**



Le troisième prime a été marqué par la présence du ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, M. Bouabdallah Ghlamallah, l'éminent cheikh lybien Aaoued Djebrib El Ouamel, des cadres de la chaîne TV Coran ainsi que d'éminents chouyoukhs et nombreux invités.

Le candidat Mohamed Bouchoucha de la wilaya de Laghouat et la candidate Merriem Tbikh de la wilaya de Jijel ont

obtenu la première place lors de cette troisième soirée du concours organisé par la chaîne TV Coran et le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs. Trois candidats des deux sexes ont été éliminés du concours diffusé en direct sur la chaîne TV Coran et la troisième chaîne nationale A3. Des dizaines de candidats des deux sexes des 48 wilayas du pays avaient participé aux concours

de qualification sanctionnés par la qualification de 12 candidats (hommes) et 12 candidates qui s'affrontent durant les quatre semaines du mois de Ramadhan pour briguer les trois premières places du classement pour les deux sexes.

Les qualifications avaient débuté le 4 juillet et se poursuivront jusqu'au 5 août à coïncidence avec le 27<sup>e</sup> jour du Ramadhan et Leilat El Qadr.

## L'USAGE DÉVIÉ DE LA FATWA

## Un «phénomène sectaire» à contrecarrer

L'usage de la fatwa en Algérie selon les pratiques et rituels religieux propres aux pays du Maghreb ou émanant de courants islamistes «souvent extrémistes» pouvant avoir des incidences négatives dans la pratique de l'islam au Maghreb, est considéré par l'anthropologue des religions, Zâim Khenchelaoui, comme un «phénomène sectaire» à contrecarrer. Les conséquences de ce genre de fatwas sont de l'avis de ce chercheur «mortelles» car «elles ont tendance à prêcher la mort au lieu de prêcher la vie», estime-t-il dans un entretien à l'APS, en notant que «l'islam maghrébin en est blessé, meurt et agressé notamment en Algérie où le colonialisme français l'avait déjà déstructurée culturellement».

Invité à s'exprimer sur l'utilisation de la fatwa à des fins politiques, M. Khenchelaoui présente ce phénomène comme un «moyen utilisé par des muftis auto-proclamés pour déstabiliser les musulmans et semer le doute et le désespoir parmi eux», soulignant que «la communauté de l'islam baigne désormais dans un océan de larmes et de sang, à cause de ce genre de fatwas».

«La piété pousse parfois des fidèles à prêter oreille à ces fatwas lesquelles sondent leur intentions, exploitent leur vulnérabilité et les dirigent vers le chaos selon un mode de manipulation mentale connu par tous», a-t-il relevé, rappelant qu'il s'agit

d'un «phénomène dangereux qui menace notre existence même et qu'il convient d'aborder avec alerte et fermeté».

Selon M. Khenchelaoui, la situation de la fatwa chez les pays voisins de l'Algérie semble «moins critique» en raison de la présence de deux institutions référentielles en matière de religion, à savoir al-Qarawiyyin au Maroc et al-Zaytuna en Tunisie qui, a-t-il souligné, «continuent à former tant bien que mal les imams et encadrer la fatwa».

Précisant que «l'Algérie n'est pas un Etat dogmatique mais un musulman selon l'article 2 de la Constitution», ce qui fait du rite malékite «juste un référent historique qu'il convient sans doute de préserver», l'orateur estime que «le rite en vogue chez de larges franges de notre jeunesse aujourd'hui semble être le rite hanbalite du à la propagande qui vient du Golfe persique et lors du pèlerinage à la Mecque».

Pour lui, le rite hanbalite est une branche «rigoriste» et «totalement étrangère» au parcours historique de l'islam en Algérie et dans tout le Maghreb, région qui, rappelle-t-il, a connu dans son histoire de nombreux systèmes de pensée qui se réclament tous de l'islam tel que l'acharisme ou le mutazilisme, notant que le rite malékite cohabite «harmonieusement» avec le rite ibadite.

**Une charte nationale pour gérer les affaires religieuses**  
Interrogé sur les raisons

qui poussent des Algériens à affluer vers des fatwas de provenance étrangère, l'orateur estime qu'elles sont liées à la «confusion» qui caractérise la gestion des affaires religieuses en Algérie marquée, notamment, par «la multiplication du nombre des mosquées comme moyen d'immuniser la nation contre les courants religieux sectaires».

«Il est normal de voir des Algériens affluer vers des fatwas abracadabantesques. La raison en est qu'en multipliant la construction des mosquées on pense à tort pouvoir immuniser la nation contre les courants sectaires qui nous guettent de partout. Or, il en est autrement», a-t-il relevé en soulignant qu'«il aurait fallu investir dans l'individu qui s'avère être de plus en plus fragile et parfois perméable à des courants de pensée parfois dévastateurs».

À l'heure actuelle deux organismes détiennent le monopole de la fatwa pour les Sunnites arabophones à savoir : l'Union internationale des uléma musulmans

sous tutelle du Qatar et la Ligue des Uléma musulmans sous tutelle de l'Arabie Saoudite.

Al-Azhar, lui, a perdu de sa superbe et peine à avoir une audience y compris dans son propre pays l'Egypte», a-t-il tenu à rappeler pour dire qu'en dehors de ces trois structures mondiales, «des centaines de muftis véreux pullulent çà et là et sévissent loin de tout contrôle et en

toute impunité». Selon lui, ce sont «précisément» ces muftis «marginaux» qui intéressent les Algériens, accros à internet et aux chaînes satellites, «sans qu'ils ne soient intellectuellement en mesure de vérifier la crédibilité et le sérieux de ces fatwas parfois tout à fait extravagantes».

Dans son analyse de la situation, M. Khenchelaoui pointe aussi du doigt certains imams algériens, qu'il considère comme des fonctionnaires rémunérés par le contribuable, soient, selon ses dires, «acquis à certaines de ces interprétations extrémistes de l'islam», tout comme certains enseignants de différentes matières qui «improvisent des sessions d'endoctrinement» pour les élèves.

Dans le souci de faire face aux voix qui appellent à la subversion et sème le doute et la discorde dans la société algérienne au lieu de prêcher la bonne parole, M. Khenchelaoui propose d'administrer les affaires religieuses de façon «sérieuse» et «radicale».

À ce propos, il plaide pour l'élaboration et l'adoption d'une charte nationale en matière de religion afin de pouvoir gérer les affaires religieuses en Algérie et par conséquent, «appliquer la loi de la sanction d'abord par l'avertissement puis la radiation pure et simple de l'imam ou, le cas échéant, de l'enseignant n'ayant pas respecté cette charte».

APS

## SELON LE PRÉSIDENT DU HCI Le mufti doit prendre en compte les us et coutumes dans sa fatwa

Le président de la commission d'el-Iftaa au Haut conseil islamique (HCI), cheikh Mohamed Chérif Kaher, a estimé que le mufti devait prendre en compte dans sa fatwa les us et coutumes du pays concerné afin d'éviter toute discorde pouvant mener à une dislocation sociale. Chaque pays compte des Uléma et des muftis habilités à émettre une fatwa, car ils sont les mieux au fait des us et coutumes, notamment en ce qui concerne les questions non traitées dans le Saint Coran et la Sunna et sur lesquelles les avis des érudits divergent, a indiqué cheikh Kaher dans un entretien à l'APS. Il a, en outre, rejeté l'idée que les Maghrébins acceptent et se conforment aux fatwas émises par les pays du Machreq et du Golfe, en les considérant comme «correctes» et indiscutables, en dépit de la différence de leurs traditions. «Le mufti doit tenir compte des us et coutumes de ses concitoyens avant d'émettre un jugement proche et conforme à celui d'Allah. Mais, il est inadmissible que les Uléma du Machreq émettent des fatwas pour les Maghrébins et vice-versa», a-t-il estimé, insistant sur le fait que chaque régime doit se référer à ses Uléma.

### Les Algériens doivent avoir confiance en leurs Uléma

A une question sur la raison qui incite la société algérienne à se conformer aux fatwas émises par les muftis des pays du Machreq et du Golfe sur les chaînes satellitaires et les sites Internet, cheikh Kaher l'a expliquée par un «complexe d'inériorité» des Algériens qui considèrent les fatwas émises par les Uléma du Machreq comme «irréfutables».

«Les Algériens n'ont pas confiance en leurs uléma et estiment que leurs fatwas sont incomplètes», a-t-il affirmé, soulignant la nécessité de lutter contre ce complexe et de convaincre les Algériens qu'il y a des Uléma compétents et qualifiés en Algérie et dans l'ensemble des pays du Maghreb. Il a appelé les journalistes, les imams et les guides religieux (mourchidines), à sensibiliser le peuple algérien de manière à avoir confiance en ses Uléma qui se réfèrent au dogme malékite, référence religieuse nationale. Cheikh Kaher a souligné la nécessité de convaincre le peuple algérien, en particulier les jeunes, qu'il y a des fatwas qui sont valables dans une région et pas dans une autre. Concernant l'importance de créer une institution de la fatwa (Dar el-Iftaa) en Algérie, le responsable s'est dit favorable à la création d'une telle institution qui doit relever du «mufti de la République», soulignant qu'il y a plusieurs instances chargées de la fatwa notamment l'Association des Uléma algériens, le HCI et les conseils scientifiques de la fatwa relevant du ministère des Affaires religieuses et des zaouïas.

### Le mufti doit s'élever au dessus de la politique

Evoquant le phénomène de l'utilisation de la fatwa à des fins politiques dans certains pays arabes, le responsable s'est contenté de dire que «c'est là un grand problème», car «le mufti ne doit être partisan d'aucun courant politique», insistant sur le fait que la fatwa doit résoudre les problèmes et non les créer». «Le mufti doit s'élever au dessus de la politique. Il doit servir tout le peuple et non une catégorie déterminée. Il doit se conformer aux préceptes de l'Islam, œuvrer à obtenir la satisfaction de Dieu et servir ses fidèles».

Estimant que l'utilisation des fatwas à des fins politiques avait mené à la fragilisation des sociétés arabo-musulmanes et à l'instabilité, cheikh Kaher a indiqué que «le mufti doit soulager les souffrances et régler les problèmes des fidèles, tout en s'élevant au dessus de toute politique». «Une erreur médicale est moins grave que celle commise par un mufti dans sa fatwa, car la première affecte le corps alors que la deuxième affecte l'âme», a-t-il fait valoir. «Le mufti doit contribuer à l'édition de la nation musulmane et assurer le bien à tout un chacun et non le contraire», a-t-il conclu.

3<sup>e</sup> et dernière partie

# Les dix dernières nuits du Ramadhan



Selon el Hasan : « Allah a fait du Ramadhan une arène pour Sa création où ils rivalisent dans Son obéissance pour atteindre Sa satisfaction. Les premiers ont eu la victoire tandis que les retardataires ont tout perdu. » Comment peut-on avoir le sourire aux lèvres le jour où les bienfaiteurs sont les vainqueurs et où les paresseux sont les perdants !

Parmi les moyens permettant également de gagner le pardon divin, nous avons le fait de nourrir les jeûneurs et d'alléger la tâche aux esclaves. Il y a de surcroit l'évocation d'Allah et le repentir qui consiste à demander pardon au Seigneur.

Les invocations du jeûneur lui sont acceptées aussi bien la journée qu'au moment où il entame son repas. En outre, les anges invoquent le pardon en faveur des jeûneurs jusqu'au soir. Ainsi, il existe de multiples façons de se faire pardonner à l'occasion de ce mois bénit.

C'est pourquoi ne pas obtenir à cette occasion le pardon, c'est vraiment être le plus démunis du monde !

Quand les péchés seront-ils pardonnés à celui qui n'aura pas profité de l'opportunité ?

Quand ses œuvres lui seront-elles ac-

ceptées, si elles ne l'ont pas été au cours de ce mois ?

Quand va-t-il se corriger s'il ne l'a pas fait pendant Ramadhan ?

Quand va-t-il guérir de son ignorance et de sa négligence ?

Toutes les branches qui ne donnent pas de fruits à l'heure de la cueillette sont coupées pour servir de brasier au feu. Si la terre est mal semée à la saison des graines, il n'y aura d'autre labeur le jour de la récolte que la déchéance et le rémord.

Concernant la fin du mois, les personnes inondées par les fautes et dont les grands péchés leur font mériter l'Enfer, sont affranchies de ses flammes. Le jour de l'Aïd, Allah affranchit de la Géhenne, les grands pécheurs parmi les jeûneurs ; les vers peuvent rejoindre ainsi les dévots. Etant donné que le pardon et l'affranchissement du feu étaient le fruit du jeûne et des veillées pieuses, le Seigneur a ordonné au serviteur

d'achever cette période en exprimant sa reconnaissance et en proclamant Sa Grandeur en disant : (afin que vous finissiez ses

jours et que vous proclamiez la Grandeur d'Allah qui vous a guidé, ainsi serrez-vous reconnaissants). La façon d'être reconnaissant envers Celui qui par Sa Faveur a permis à Ses serviteurs de jeûner le mois de Ramadhan tout en les soutenant dans leur besogne, c'est de l'évoquer et de Le remercier tout en Le craignant comme il se doit ; Lui qui leur a pardonné et qui les a affranchis de l'Enfer.

Ô toi dont le Maître a affranchi des flammes ! Méfie-toi de ne pas retomber dans les chaînes de la faute après t'en être délivré. Ton Maître t'éloignerait-il de l'Enfer vers lequel tu es attiré ? À quoi bon t'en sauver si toi tu y replonges sans y manquer ! Il incombe à quiconque veut délivrer son âme du feu à l'occasion du Ramadhan de se donner les moyens de le faire, en sachant qu'à cette occasion, ils sont plus que disponibles.

Dans e-Sahih d'Ibn Khuzaima, il est dit : « Faîtes en sorte d'abonder de ces quatre choses : deux d'entre elles servent à satisfaire Votre Seigneur, et vous ne pouvez vous passer des deux autres. Celles dont vous vous servez pour satisfaire Votre Seigneur, ce sont : l'attestation qu'il n'y de dieu en dehors d'Allah et le repentir. Et celles dont vous ne pouvez vous passer, ce sont : quand vous demandez à

Allah le Paradis, et quand vous cherchez Sa protection contre l'Enfer. »

Chacune des quatre particularités mentionnées dans ce Hadith constitue en elle-même une raison d'être affranchi et pardonné. La parole d'unicité pulvérise et efface les péchés. Elle n'omet aucune faute et rien parmi les œuvres ne peut la devancer en mérite. Elle équivaut à l'affranchissement d'un esclave qui implique l'affranchissement du feu. La parole du repentir quant à elle, constitue l'un des plus grands moyens pour se faire pardonner. Si l'on sait que le repentir consiste à invoquer Allah d'absoudre les péchés, il faut alors garder à l'esprit que l'involution du jeûneur est exaucée quand il est à jeûn et juste au moment de rompre son jeûne. Au demeurant, le plus efficace des repentiens s'avère quand celui-ci est accompagné d'un regret sincère.

Quiconque demande pardon du bout des lèvres, avec le cœur attaché à la faute, et la ferme intention à la fin du mois de la retrouver, verra son abstinence lui retourner, et les portes de l'acceptation lui seront fermées. Quant au fait d'implorer l'entrée au Paradis et d'être protégé de l'Enfer, ce sont les invocations, les plus essentielles et au sujet desquelles le Prophète (r) a déclaré : « C'est au tour de

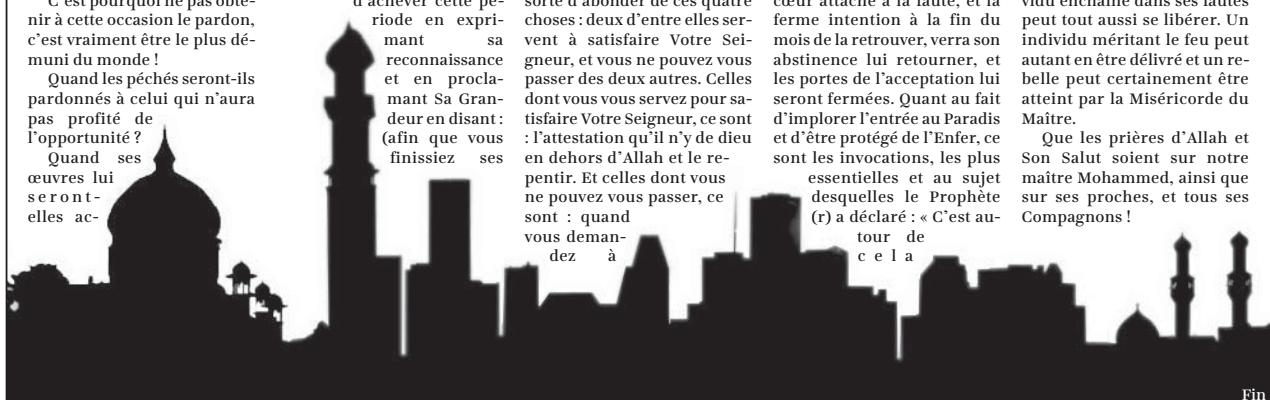
cela

que nous tournons. »

Serviteurs d'Allah ! Ramadhan a pris l'initiative de partir, il n'en reste pratiquement plus rien. Celui qui parmi vous en a profité pour faire le bien, doit finir ainsi, mais celui qui a gaspillé ses heures peut encore finir bien. La dernière œuvre est celle qui prévaut. Jouissez donc du peu de jours et de nuits qui vous restent et quittez-le sur une bonne action ; elle pourra témoigner en votre faveur auprès du Roi Omnipotent. Faites-lui vos adieux au moment du départ avec les meilleures salutations.

Ô Ramadhan ! Compatis ! Les larmes des bien-aimés affluent et leurs coeurs devant la douleur du départ se fendent. Un instant au moment des adieux peut étouffer ce que les flammes du désir ont brûlé. Un instant de pardon et de regret peut récupérer des empans entiers de jeûne détruits par le feu. Un cavalier isolé parmi les admis peut très bien regagner la caravane. L'individu enchaîné dans ses fautes peut tout aussi se libérer. Un individu méritant le feu peut autant en être délivré et un rebelle peut certainement être atteint par la Miséricorde du Maître.

Que les prières d'Allah et Son Salut soient sur notre maître Mohammed, ainsi que sur ses proches, et tous ses Compagnons !



Fin



**Tombola**

**Bonne Saison de l'été et plein de Cadeaux vous attendent Tentez votre chance**

**FRIGO 420 L CUISINIÈRE ALU MACHINE À LAVER 8KG**

**5 Bon d'achat 40000 DA**

**3 WEEK-END (CONSTANTINE-TLEMCEN-ORAN)**

**Prenez votre Sac à dos NCIS Informatique UN PACK INFORMATIQUE**

**Four x2**

**2 SCOOTER X2**

**2 BILLETS AIR À DESTINATION DE LA FRANCE**

**4 SMART PHONE**

**100% GAGNANT**

**ceVital**

**AIGLE AZUR**

**ncis informatique**

**HUAWEI**

**ceVital**

**ELECTROSELL**

**TOMBOLA DK NEWS N° 16**

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

N° TEL : \_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_

AGE : \_\_\_\_\_

Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola

## RÈGLEMENT TOMBOLA - DK NEWS 2013 -

### Article 01 : La société organisatrice de la TOMBOLA

SARL DK NEWS, au capital de : 100.000 DA dont le siège social est : 03 Rue Mohamed Boudiaf, El Aléria, cl-49, désignée comme « l'organisateur », représentée par son délégué : M. CHEBALABDELMAJID, organise une Tombola nationale ouverte à tous les lecteurs et les lectrices et cela sur ses deux supports en l'occurrence les versions française et arabe, durant toute la période couvrant cet événement.

### Article 02 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 10/07/2013 au 07/08/2013, la Tombola peut être prorogée ou réduite dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les vingt (20) coupons est fixée à huit (08) jours (15/08/2013) après la fin de l'organisation de la Tombola, le cachet d'Algérie Poste scellé faisant foi.

La date du tirage au sort est fixée au : 29/08/2013.

### Article 03 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lecteurs et les lectrices, ayant rempli en clair et en intégralité les coupons de participation à envoyer à l'adresse suivante :

#### DK NEWS - TOMBOLA 2013

Centre de dépôt et de distribution CDD – 16814 Ben Aknoun - Algérie  
Les participants doivent collecter tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations, ce qui induit

qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour gagner un cadeau.

Les candidats doivent résider en Algérie.

Les personnes suivantes sont éligibles sauf dispositions ci-après :

- Les employés de DK NEWS, leurs membres de leurs familles directes (conjoint ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs,

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur présentation de la carte d'identité nationale et d'un document justifiant l'affiliation (fiche familiale).

- Le courrier non franchisé par Algérie Poste ne sera pas retenu donc éliminé.

- L'interdiction d'envoyer le courrier en recommandé.

*Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement et le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.*

### Article 04 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 11 qui comprendra des zones que le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge et portant la mention : (Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola).

### Article 05 : Avis aux gagnants

Les (xx) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS, et leurs noms seront publiés sur nos deux quotidiens (arabe et français).

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants

pour d'éventuelles opérations publicitaires.

### Article 06 : Cadeaux

Les 21 gagnants au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

- 01-Un Scooter, 02-Un Four, 03-Un TV LED 32" + Demo HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Une Cuisinière, 06-Une Machine à laver, 07-Un Micro-ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+séjour, 13-Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32"+Demo, 15-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone, 16-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses)+smartphone+siège, 17-Un LCD 32"+Demo, 18-Un LCD 32"+lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD, 20-Un portable HP + souris + Tablette + anti-virus + sacoche, 21-Deux frigos.

### Article 07 : Délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs notifications pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2013» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de trente (30) jours pour le retirer.

### Article 08 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à la publication de ce dernier modifié au niveau des sites web de DK NEWS.

### Article 09 : Résiliation ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et pour la raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétexté à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



# Qu'est-ce que le coup de chaleur ?

L'exercice physique intense, comme les climats chauds qui associent l'humidité à la chaleur, peuvent se révéler dangereux pour la santé. Ils imposent de savoir se protéger du coup de chaleur et de boire suffisamment pour compenser les pertes en eau liées à la transpiration.

Notre organisme lutte contre la chaleur en transpirant. L'évaporation de la sueur consomme des calories et refroidit la peau. Lorsque le climat est chaud et humide, et en particulier si la personne fait des efforts physiques et boit trop peu, ce mécanisme de thermorégulation se révèle insuffisant et la température interne du corps augmente dangereusement : c'est le coup de chaleur ou hyperthermie. Ces premiers signes sont : sensation de chaleur intense, rougeur de la peau, troubles du comportement pouvant aller de l'hébétude à l'agressivité, démarche titubante, fatigue et soif intenses, crampes musculaires, nausées ou vomissements, voire coma mortel.

Si le risque d'hyperthermie est important pour les enfants et toutes les personnes âgées ou fragiles, il concerne également les adolescents et les adultes qui pratiquent des activités physiques intenses et prolongées. Lors d'une canicule, la prise de certains médicaments peut également aggraver les symptômes du coup de chaleur.

Chez des personnes traitées par des neuroleptiques, l'apparition d'une fièvre inexplicable (température supérieure à 38 °C) nécessite une consultation médicale d'urgence.

Ces substances peuvent en effet provoquer un effet indésirable très grave qui apparaît progressivement, le syndrome malin. Ce syndrome se traduit par une fièvre élevée, des sueurs, des troubles de la conscience, une salivation excessive, etc.

## Qu'est-ce que la déshydratation ?

La déshydratation se manifeste lorsque les pertes en eau du corps sont plus importantes que les apports par les boissons et les aliments.

Apprenez à reconnaître les premiers signes de déshydratation : la sensation de soif et de bouche sèche, une diminution du volume des urines qui prennent une couleur foncée, une fatigue et des maux de tête. A un stade plus avancé, elle se traduit par de la fièvre et, parfois, des troubles du comportement ou une perte de conscience. Dans les cas sévères, la déshydratation peut se révéler mortelle. Les risques sont plus élevés en cas de forte fièvre, de diarrhée ou de vomissements répétitifs.

Les personnes âgées sont particulièrement exposées au risque de déshydratation, car elles éprouvent moins la sensation de soif. De plus, elles suivent parfois des traitements qui augmentent les pertes en eau (diurétiques). La prise de certains médicaments peut également aggraver la déshydratation lors d'une vague de chaleur.

Les enfants sont également très vulnérables, en particulier les nourrissons qui peuvent se déshydrater en quelques heures. Chez eux, la déshydratation se traduit par une baisse de tonus, un teint grisâtre, des yeux cernés, une peau et une langue sèches, de la fièvre, une perte de poids et, parfois, des convulsions. Ne laissez jamais un nourrisson seul dans une voiture.



## Comment prévenir le coup de chaleur et la déshydratation ?

Comment prévenir l'hyperthermie et la déshydratation ?

Choisissez des vêtements amples, légers, de couleur claire et en fibres naturelles. Portez un chapeau et n'hésitez pas à utiliser un parasol.

Evitez les atmosphères mal ventilées et ne restez pas dans une voiture ou un lieu clos en plein soleil.

Lorsque vous prévoyez un séjour dans un pays chaud, assurez-vous que votre chambre sera climatisée ou équipée de ventilateurs.

Durant les 48 heures qui suivent votre arrivée, ménagez vos efforts et reposez-vous, surtout en cas de décalage horaire.

Mieux vaut ne pas vous exposer au soleil pendant les heures chaudes de la journée (entre 11 heures et 16 heures). N'exposez jamais un nourrisson au soleil.

Evitez les activités physiques en cas de fortes chaleurs.

Rafraîchissez-vous le visage et le corps avec un brumisateur d'eau ou des linges humides. Vous pouvez également prendre une douche fraîche plusieurs fois par jour.

Buvez régulièrement même si vous n'avez pas soif. Mieux vaut boire au moins deux litres par jour, en ajoutant un litre par dizaine de degrés au-dessus de 20 °C : trois litres à 30 °C, quatre litres à 40 °C. Buvez de préférence par petites quantités et fréquemment.

En cas de forte chaleur ou de transpiration abondante, il est possible d'augmenter sa ration de sel pour retenir l'eau à l'intérieur de l'organisme. Si vous prévoyez un voyage dans un désert, demandez conseil sur ce sujet à un médecin spécialisé dans les centres de vaccination et les services hospitaliers de médecine tropicale.

Faites boire souvent les personnes âgées et les enfants ; vous pouvez emporter des solutés de réhydratation qui seront également utiles en cas de diarrhée. Proposez de l'eau ou des jus de fruits dilués à votre bébé.

Evitez l'alcool ainsi que les boissons excitantes et diurétiques (thé, café, etc.).

## Prévenir l'insolation

Avec ou sans coup de soleil, bronzer ou non, chacun peut être touché par une insolation en exposant sa tête au soleil, de manière trop prolongée ou trop intense. Néanmoins, ce sont les enfants et les personnes âgées qui sont les plus vulnérables. Les symptômes apparaissent généralement en fin de journée ou au cours d'un effort prolongé : malaise général, sensation de froid intense, maux de tête et parfois vomissements. La prévention de l'insolation repose bien sûr sur le port d'un chapeau, mais aussi sur le bon sens : évitez de vous promener sous le soleil aux heures les plus chaudes de la journée et n'oubliez pas de vous hydrater régulièrement.

## Que faire en cas d'hyperthermie ?

Lors d'une hyperthermie, la personne doit être placée à l'ombre et au calme. Elle est déshabillée et rafraîchie : aspersions d'eau froide, serviettes humides, courants d'air, éventail, ventilateur, etc. On peut également appliquer des poches de glace à la base des membres et sur le cou. Les secours médicaux doivent être alertés au plus vite. L'hyperthermie peut provoquer un arrêt cardiovasculaire justifiant une ventilation artificielle (bouche-à-bouche) et un massage cardiaque. C'est une urgence grave à hospitaliser immédiatement.

## Que faire en cas de déshydratation ?

Lorsqu'une personne est déshydratée, l'idéal est de disposer de solutés de réhydratation (sachets vendus en pharmacie). A défaut, on peut préparer soi-même une boisson réhydratante en mélangeant un litre d'eau ou de thé, deux cuillerées à soupe de sucre ou de miel, un quart de cuillerée à café de sel et le jus d'une orange.

## Méfiez-vous du coup de chaleur

Déshydratation et coup de chaleur peuvent avoir des conséquences très graves. Nos conseils pour les éviter.

### Quand la température de bébé s'élève

On oublie trop souvent que l'organisme des bébés est fragile et que leur «thermorégulation» n'est pas encore au point. Résultat : s'ils sont exposés à une chaleur excessive, leur température s'élève, et ils peuvent perdre jusqu'à 60% du volume d'eau de leur organisme, ce qui entraîne une grave déshydratation.

### Attention aux voyages en voiture

Lorsque vous vous déplacez en voiture, évitez si possible les jours de grands départs et les heures les plus chaudes de la journée. Comme votre bébé ne sait pas encore réclamer à boire, proposez-lui régulièrement de petites quantités d'eau et protégez-le des rayons diffus du soleil (oui, même à l'intérieur de la voiture !) avec un chapeau et un pare-soleil. Oui à la climatisation, mais pas directement dirigée sur votre bébé. Et faites régulièrement des pauses en zone ombragée, pendant lesquelles vous aérerez votre voiture. Et surtout, ne laissez jamais votre bébé seul dans le véhicule, sous aucun prétexte !

### Pas de promenade au soleil

Les journées à la plage et les promenades sont aussi des situations délicates. A trop vouloir les «faire profiter» du soleil, les bébés risquent l'insolation. Faites-lui profiter des joies de la plage et de la randonnée avant 11 h 00 et après 17 h 00. Et toujours munis d'un tee-shirt, d'un bob humidifié et d'une protection solaire à indice élevé, appliquée avant de sortir et renouvelée toutes les deux heures. «Et si votre bébé dort dans une nacelle de landau, ne rabattez pas la capote au-dessus de lui, prévient le Dr Di Mascio. Cela empêche toute ventilation et réduit la quantité d'air respirable.» Ayez aussi à l'esprit qu'une promenade en ville, avec une exposition simultanée à la chaleur et à un indice élevé de pollution, augmente le risque de survenue d'un coup de chaleur. C'est pourquoi, en cas de canicule, on conseille de garder les tout-petits à l'intérieur.

### Repérer les premiers signes de déshydratation

Il faut savoir réagir vite car, en cas de coup de chaleur, les troubles apparaissent en une demi-heure, surtout si votre enfant n'a pas bu. Vous vous retrouvez devant un bébé somnolent, apathique, à la température élevée, qui perd de l'eau par diarrhée et vomissements, mais ne mouillant plus ses couches. Avant que ne survienne une déshydratation avec collapsus (chute brutale de la pression artérielle), il faut "recharger" votre bébé en sels minéraux, en lui donnant à boire une solution de réhydratation orale, l'envelopper de linge frais et humidifié et l'installer dans une pièce fraîche... qu'il ne quittera pas dans les 24 à 48 heures qui suivent ! La pratique du bain pour faire baisser la fièvre n'est plus recommandée : «Il est plus efficace, et moins traumatisant, de donner à un enfant fiévreux et somnolent un médicament (paracétamol ou ibuprofène) que de le plonger dans un bain froid». Bien sûr, s'il refuse de boire, qu'il demeure somnolent ou que la température ne baisse pas au bout d'une demi-heure, précipez-vous aux urgences de l'hôpital le plus proche.

### De l'eau, de l'eau

A en croire certains parents, leurs enfants n'aimeraient pas l'eau... «A moins d'être déjà inconscient, un bébé qui a soif ne refusera jamais un biberon d'eau», soutient le Dr Béatrice Di Mascio. Il existe, pour les plus récalcitrants, des solutions qui permettent d'obtenir une eau parfumée et légèrement sucrée. Mais si l'on veut donner du goût, un soupçon de jus ou nectar de fruit, de sirop, voire un bouillon de légume, font aussi bien l'affaire. Cependant, en cas de coup de chaleur, l'eau ne suffit plus... Seules les solutions de réhydratation, riches en sels minéraux, et vendues en pharmacie, assurent une bonne fixation des liquides dans l'organisme.

# Prévenir l'insolation pendant le sport

Tous les sportifs, même les plus endurcis, peuvent être frappés d'insolation. Avec ou sans coup de soleil, déjà bronzé ou non, chacun peut être touché lors d'une exposition trop prolongée ou trop intense de la tête au soleil. Néanmoins, ce sont les enfants et les personnes âgées qui sont les plus exposés.



Les symptômes de l'insolation apparaissent généralement en fin de journée ou au cours d'un effort prolongé : malaise général, sensation de froid intense, maux de tête, parfois vomissements. L'exposition au soleil n'est pas seulement en cause : une atmosphère confinée, des vêtements serrés ou trop hermétiques peuvent aggraver la situation.

La prévention de l'insolation repose bien sûr sur le port d'un chapeau, mais aussi sur le bon sens : évitez de vous entraîner sous le soleil aux heures les plus chaudes de la journée et n'oubliez pas de vous hydrater.

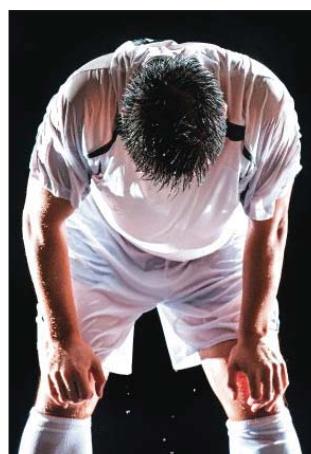
### Prévenir le coup de chaleur pendant le sport

C'est par la sueur que le corps lutte contre la chaleur. Il faut donc boire suffisamment pour permettre la production de sueur, et ne pas entraver son évaporation. Plus l'atmosphère est humide, moins la sueur pourra s'évaporer, et moins l'organisme supportera la régulation de la tem-

pérature. En cas de forte chaleur, diminuez l'intensité de l'effort et faites des pauses à l'ombre. Si une épreuve a lieu dans un pays chaud, une période d'acclimatation d'au moins quatre jours est indispensable (idéalement 12 à 14 jours). Surtout, évitez les courses de fond lorsqu'il fait chaud, humide ou orageux.

### Prévenir l'hyperthermie maligne pendant le sport

L'hyperthermie maligne est un coup de chaleur grave qui touche le plus souvent des sportifs qui ont un terrain propice à cette pathologie. Elle survient le plus souvent en cas d'exercice physique prolongé en plein soleil. Les signes sont les mêmes que ceux d'un coup de chaleur, accompagnés de fièvre et de douleurs musculaires. Il faut réagir vite pour éviter une aggravation vers une fièvre très élevée avec coma et déshydratation.



## DROITS D'AUTEUR

# LES AVEUGLES ET MAL-VOYANTS ARRACHENT UNE EXCEPTION

Après un combat de longue haleine, soutenu par diverses associations, des politiques et artistes du monde entier, les aveugles et mal voyants sont parvenus à ouvrir une brèche dans le dispositif international des droits d'auteur pour pouvoir accéder à davantage de références éditoriales.

**Samy YACINE**

Finalement, au bout d'une bonne dizaine d'années de lutte, les membres de l'institution onusienne chargée des droits d'auteur, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), sont parvenus le 28 juin dernier, à Marrakech, à un accord historique pour les uns, profond pour d'autres, dans l'accès des aveugles et mal voyants aux livres. Le projet de traité auquel sont parvenus 800 négociateurs représentant près 186 pays membres de l'OMPI traite des conditions et modalités de circulation des fichiers d'œuvres adaptées dans les territoires et au sein des pays membres. Le consensus obtenu se caractérise par un savant équilibre entre la nécessité d'élargir l'accès des aveugles et mal voyants à la lecture et le respect du droit d'auteur, comme fondement de l'économie de la culture et particulièrement de la création.

Source d'inspiration de la législation en matière de droits d'auteur depuis plus d'un siècle, la Convention de Berne (1886) impose l'autorisation de l'auteur et/ou le versement de redevances pour toute utilisation d'une œuvre protégée, notamment en matière de partage transnational. Des exceptions ont été prévues mais laissées au libre arbitre de chaque pays, d'où un foisonnement de législations au détriment des déficients visuels.

Pour le directeur général de l'OMPI Francis Gurry, cité par l'AFP : « C'est le système d'échange créé par le traité qui va faire la différence. Un aveugle au Sénégal



ou au Maroc pourra directement demander des copies auprès d'une association en France par exemple ». L'agence de presse AFP cite également Barbara Martin, la responsable de l'Organisation des aveugles d'Espagne qui entrevoit déjà l'impact de cet accord : « Vous vous rendez compte ? Rien que pour l'Espagne et l'Argentine, on parle de plus de 150.000 ouvrages en format accessible que nous allons pouvoir partager avec le reste du monde hispanophone ! »

Cet accord vient réparer un tant soit une situation d'iniquité vécue par les aveugles et mal voyants qui n'accèdent dans les conditions technologiques et réglementaires actuelles qu'à près de 5 % des livres parus chaque année. Le contexte réglementaire international limite les échanges transfrontaliers de livres, 315 millions de personnes, dont 90 % des pays en développement, subissent cette privation d'accès à la lecture de livres.

« C'était dur en raison notamment des intérêts indirects des éditeurs, du monde du cinéma et de la musique, qui craignaient une brèche faisant jurisprudence au détriment du droit d'auteur » confessait à l'AFP le premier responsable de l'OMPI, remettant au goût du jour le long processus de lobbying imposé par les multinationales du divertissement, actionnées par leurs propres intérêts et par le souci de la protection des ayants droits. Le rappel n'était pas anodin au regard de l'histoire de ce accord qui a vu se mobiliser beaucoup de gens et de parties pour éviter la brèche aux droits d'auteur.

A son lancement, l'idée d'un traité, sou-

tenue par de nombreux gouvernements, visait à établir une harmonisation internationale des limitations et exceptions au droit d'auteur pour améliorer l'accès de ces personnes au patrimoine culturel. Le coup d'accélérateur semble avoir été donné par la convention relative aux droits des personnes handicapées, adoptée par les nations unies en décembre 2006. D'après ce texte onusien, les réglementations relatives aux droits d'auteur « ne doivent pas constituer un obstacle déraisonnable ou discriminatoire à l'accès des personnes handicapées aux produits culturels ». Il qualifie également de discrimination fondée sur le handicap « toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le handicap qui a pour objet ou pour effet de compromettre ou réduire à néant la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, sur la base de l'égalité avec les autres, de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel, civil ou autres. La discrimination fondée sur le handicap ». Aux Etats-Unis d'Amérique, où les lobbies des industries culturelles ont tenu ferme, y compris devant les velléités du président Obama de revoir la situation au bénéfice des aveugles et mal voyants, c'est l'American Library Association (ALA) qui a initié un travail de lobbying, pour faire modifier les dispositions de droits d'auteur sur les livres numériques. L'association a émis le souhait d'être autorisée à convertir des ouvrages en braille ou en grandes tailles de police pour en faciliter l'accès à ces catégories de personnes.

L'ALA a adressé dans ce sens une pétition au président Obama pour le rappeler à ses responsabilités et lui signifier son revirement face aux poids des lobbyistes des industries culturelles. Tenté, un temps de mettre en application le traité de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, qui rendrait plus facile l'accès aux livres pour les aveugles et défaillants visuels, son administration a finalement été convaincue du contraire.

Au début des pourparlers sur ce traité en 2009, Obama avait assuré de son entière adhésion à la démarche. C'était sans compter sur les responsables de l'industrie du livre, qui ont pu faire changer d'avis l'administration américaine.

Au nombre des lobbyistes qui ont pesé de tout leur poids pour que ce texte n'arrive pas à terme, il y a la fameuse MPAA, Motion Picture Association of America, puissante association de défense des intérêts de l'industrie cinématographique et audiovisuelle pour laquelle « toute tentative de modifier le copyright, et d'apporter donc des exceptions au droit d'auteur, est considérée comme un problème potentiel - voire une perte d'argent, conséquemment ». Le président de l'Association of American Publishers, Alan Adler, n'est pas en reste et émet des réserves sur toute exception au droit d'auteur en disant « ne pas souhaiter qu'un précédent intervienne, et permettre de développer une série d'exceptions au droit d'auteur. Celles-ci auraient pour conséquence de léser les ayants droit et les auteurs. »

## Bataille technologique aussi !



Même l'innovation technologique n'a pas échappé à cette bataille ; il y a quelques années, Kindle 2 la liseuse de livre numérique d'Amazon avait fait apparaître une fonctionnalité utile : le Text-to-Speech qui permettait de lire, au travers d'une synthèse vocale, tout ouvrage numérique. La réaction des lobbies ne s'est pas attardée, criant que cet outil menaçait la vente d'audiolivres. Devant ce blocage d'une innovation technologique au bénéfice des personnes à vue réduite, Reading Rights Coalition une association de défense de l'alphanumerisation a décidé, en avril 2009 d'ester en justice les

auteurs des restrictions imposées à Kindle 2. Elle a commencé par tenir une conférence à New York, devant le siège de l'Authors Guild, à l'origine de la restriction imposée à la liseuse d'Amazon. De son côté, Amazon sous le poids de ces lobbies, a opté pour une solution conciliante en demandant aux éditeurs de « choisir s'il souhaitait que les livres soient ou non lisibles à voix haute par le Kindle 2. » Marc Maurer le président de l'association, voyait en la matière une « discrimination flagrante » estimant que « Les auteurs et éditeurs qui choisissent de désactiver le text-to-speech de

leurs ouvrages numériques empêchent les personnes aveugles ou souffrant d'autres handicaps liés à la lecture de profiter de ces ebooks. »

### Pari gagné pour Stevie Wonder

Le chanteur afro-américain a finalement tenu sa promesse contenue dans un message-vidéo, diffusé à la conférence de l'OMPI à Marrakech, « de venir chanter une chanson en live si une décision en faveur du braille est prise », selon un site d'information marocain.

Stevie Wonder a, en effet, fait le déplacement depuis les Etats-Unis pour marquer sa

grande satisfaction à la conclusion de ce traité « en faveur de l'édition de livre en braille ». Et comme promis, il a donné un concert le vendredi 28 juin 2013, devant les centaines de représentants des pays membres de l'OMPI. Et le chanteur de rappeler « En 2010, je vous avais mis au défi de réunir vos têtes et vos coeurs (...). Ce succès envoie le message aux leaders mondiaux qu'il est possible de faire du business et d'œuvrer pour une bonne cause en même temps », pour, ensuite conclure tout heureux : « Aujourd'hui, mon cœur est en paix et ma foi est renouvelée en l'humanité »

## TUNISIE

## 42 députés de l'opposition se retirent de l'Assemblée constituante

Quarante-deux députés de l'opposition tunisienne se sont retirés de l'Assemblée nationale constituante (ANC) pour demander sa dissolution et la chute du gouvernement dirigé par le parti Ennahda, a annoncé vendredi un dirigeant de Nidaa Tounes, principale formation d'opposition.

"Quarante-deux députés ont décidé de se retirer de l'ANC, comme une première phase d'un processus visant la dissolution de la Constituante et la chute du gouvernement", a déclaré Khemaïs Ksila lors d'une conférence de presse tenue vendredi soir.

Les 42 députés appartiennent à l'Union pour la Tunisie qui fédère des formations autour de Nidaa Tounes, le parti de Béji Caïd Essebsi, ancien Premier ministre jusqu'aux élections



du 23 octobre. Ces élus sont aussi issus de l'alliance démocratique et du Front populaire qui rassemble une dizaines de formations nationalistes, dont celle de l'opposant Mohamed

Brahmi, assassiné jeudi. "Nous allons organiser un sit-in ouvert devant le siège de la Constituante au Bardo (ouest de Tunis) jusqu'à la dissolution de cette assemblée", a insisté M. Ksila.

## Un manifestant tué à Gafsa

Un manifestant a trouvé la mort et cinq autres ont été blessés vendredi soir à Gafsa, dans le centre-ouest de la Tunisie, lors d'une marche de protestation contre l'assassinat jeudi par balles du député Mohamed Brahmi, a rapporté l'agence TAP. Mohamed Ben Motti Ben Ahmed, 45 ans, a été tué lorsque la police a dispersé à coups de bombes lacrymogènes une marche nocturne simulant des

funérailles symboliques de l'opposant, qui sera inhumé samedi à Tunis. Cette manifestation qui a enregistré la participation de milliers de manifestants, a parcouru la ville de Gafsa, avant de s'arrêter devant le siège du gouvernorat. Les manifestants ont scandé des slogans condamnant l'assassinat de Mohamed Brahmi et appelant à la chute du régime en place, indique TAP.

## SOUDAN DU SUD

## Le vice-président limogé accepte une décision constitutionnelle

Le vice-président sud-soudanais Riek Machar, rival politique du président Salva Kiir qui l'a limogé mardi avec l'ensemble du gouvernement, a appelé vendredi au calme, assurant que son renvoi était conforme à la Constitution et réitéré qu'il affronterait l'actuel chef de l'Etat dans les urnes en 2015.

«Je veux appeler tous les citoyens au calme. La Constitution donne mandat au président de former et limogez le gouvernement, cela fait partie de ses pouvoirs, il ne doit y avoir aucune violence», a déclaré M. Machar lors d'une conférence de presse à son domicile, appelant l'armée à ne «se mêler de politique en aucune façon» et à «respecter la Constitution».

«Quand viendra 2015, je m'oppose-rai à M. Kiir, a souligné Riek Machar,



qui s'exprimait publiquement pour la première fois depuis son limogeage, réitérant son intention d'affronter le chef de l'Etat à la présidentielle pré-

vue cette année-là au Soudan du Sud. Outre M. Machar, Salva Kiir, a limogé mardi soir ses 28 ministres, leurs vice-ministres et prévu de ramener à 19 le nombre de portefeuilles de la future équipe. Aucune date n'a été fixée pour la formation d'un nouveau gouvernement.

En tant que président du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM), l'ex-rébellion sudiste au pouvoir à Juba, M. Kiir a également suspendu de ses fonctions le secrétaire général du parti, Pagan Amum, autre rival politique et annoncé l'ouverture d'une enquête contre lui pour «mauvaise gestion», «insubordination ouverte» et comportement de nature à saper «l'unité du parti».

Une décision dont M. Machar, également vice-président du SPLM, s'est dit «inquiet» vendredi.

## R D CONGO

## L'Unicef déplore la hausse du nombre d'enfants victimes des conflits dans l'Est du pays

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a déploré vendredi la hausse «inquiétante» du nombre d'enfants victimes des conflits qui secouent le Nord-Kivu, une province instable de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

«La reprise du conflit entre les Forces armées congolaises (FARDC, armée gouvernementale) et les groupes armés (le M23 et l'ADF-Nalu) dans la province du Nord-Kivu est un risque direct pour les enfants vivant à l'intérieur et autour des zones où se déroulent les combats», écrit l'organisation dans un communiqué.

«L'Unicef a reçu des rapports inquiétants d'enfants tués ou blessés dans les affrontements en cours. Les informations disponibles montrent une tendance inquiétante où les enfants sont de plus en plus comptés parmi les victimes», est-il précisé. «Les enfants doivent être protégés

par toutes les parties au conflit», a déclaré Barbara Bentein, représentante de l'Unicef en RDC, citée dans le communiqué. Toutes les parties au conflit sont responsables de la protection de tous les enfants et des civils, femmes et hommes». Le 14 juillet, après environ deux mois de trêve, de violents combats ont repris entre l'armée et la rébellion congolaise Mouvement du 23 mars (M23) près de Goma, capitale du Nord-Kivu. Ces nouveaux affrontements ont, selon l'ONU, poussé 5.000 personnes - pour majorité des enfants. L'Unicef estime que 2.000 enfants sont utilisés par les groupes armés au Nord-Kivu. «Les responsables doivent être identifiés, arrêtés et poursuivis dans les plus brefs délais», a souligné Barbara Bentein.

Depuis janvier 2013, l'Unicef et ses partenaires ont «appuyé la démolition et la réintroduction de 1.700 enfants en RD Congo».

## RWANDA

## Attentat à la grenade à Kigali: deux morts et 32 blessés



Deux personnes ont été tuées et 32 blessées dans une attaque à la grenade vendredi soir sur un marché de Kigali, a annoncé un porte-parole de la police.

«Il y a eu une attaque à la grenade. Nous avons deux morts et deux blessés graves», a déclaré ce porte-parole, Theos Badege. Trente autres personnes ont été légèrement blessées, a-t-il ajouté, en précisant que l'attaque avait eu lieu peu avant 17H00 GMT sur le marché de la viande du quartier Nyabugogo de la capitale rwandaise.

## ZIMBABWE-ÉLECTIONS

## L'Afrique du Sud «optimiste» sur le déroulement pacifique des prochaines élections au Zimbabwe

Le gouvernement sud-africain a exprimé jeudi soir son optimisme quant au déroulement «pacifique» des élections générales prévues mercredi prochain au Zimbabwe.

Tsetso Magama, le président du comité de porte-feuille sur les Relations internationales et de la Coopération, a affiché son optimisme lors de son discours aux universitaires et aux membres du corps diplomatique à l'Université de Witwatersrand à Johannesburg.

M. Magama a noté qu'ils étaient satisfaits des «programmes réalisés par le Zimbabwe pour répondre à un nombre de questions».

Il a souligné que le Zimbabwe a fait des progrès pour résoudre les problèmes tels que la violence qui a caractérisé les élections de 2008, ce qui est un pointeur vers des meilleures élections.

Il a exprimé sa joie sur le rôle joué par la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) pour résoudre les problèmes du Zimbabwe.

## ONU

## Un haut responsable de l'ONU se rendra lundi en République centrafricaine

Le secrétaire général adjoint aux droits de l'homme de l'ONU, Ivan Simonovic, se rendra lundi prochain en République centrafricaine pour une visite officielle de quatre jours dans ce pays, a indiqué hier à Genève un communiqué de presse. Au cours de cette visite, M. Simonovic rencontrera les autorités intérimaires, parmi lesquelles le Premier ministre de transition, le chef de l'Etat de transition, des ministres clefs, des dirigeants religieux ainsi que des membres d'organisations de la société civile et de la communauté internationale, selon le communiqué.

Le secrétaire général adjoint entreprendra plusieurs visites de terrain à Bangui et prévoit de se rendre à Bambari, dans la préfecture d'Ouaka située dans le nord-est du pays, à environ 385 km de Bangui, ajoute la même source.

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE AU MALI

## Le dimanche à Bamako, c'est aussi le jour du... vote

Kamel Cherif

Les Maliens ont rendez-vous avec l'histoire ce dimanche avec l'organisation de l'élection présidentielle. Un scrutin qui est perçu comme un début de solution durable pour la crise que connaît le pays depuis le coup d'Etat qui avait renversé le président Amadou Toumani Touré en mars 2012. Les Maliens sont appelés à élire leur président ce dimanche et marquer la rupture avec la période de transition pour entamer une nouvelle page dans l'histoire du pays. La réussite de cette élection est déterminante pour l'avenir du pays, mais aussi pour la stabilité de la région. Cette élection devrait permettre aux Maliens d'élire démocratiquement un président et permettre au pouvoir au Mali de recouvrer sa légitimité populaire. La présence de plusieurs candidats en course pour la présidentielle dénote de la grande représentativité que connaît cette consultation électorale. Le Mali qui est un pays vaste où cohabitent plusieurs ethnies, est condamné à réussir cette élection. La campagne électorale qui s'est déroulée à travers l'ensemble du territoire dans le calme et sans incidents majeurs, laisse présager d'une élection démocratique.

Toutefois, le Haut comité des réfugiés (HCR) des Nations-Unies a émis des réserves quant à la participation au vote des réfugiés maliens se trouvant dans les pays limitrophes, notamment au Niger, en Mauritanie, en Algérie, au Tchad et au Burkina Faso. Plusieurs de ces réfugiés n'ont pas encore reçu leur carte d'électeur.

Le Nord du Mali participera aussi à la consultation électorale et plusieurs candidats ont conditionné leur entrée en lice par l'implication du Nord du Mali (Kidal) qui est quelque peu ignoré par le pouvoir central de Bamako. En ce sens, l'organisation de l'élection à la date prévue est déjà une réussite en soi dans la mesure où l'on craignait le report du scrutin pour une raison ou une autre.

Le déroulement de cette élection est aussi un début de la solution à la crise malienne. Elle intervient après un processus de dialogue entre le pouvoir central et les rebelles touaregs du Nord. Ces derniers se sont démarqués des groupes terroristes qui sévissaient au Nord, ce qui est de bon augure pour la stabilité du Mali mais aussi et surtout la préservation de l'intégrité territoriale du pays. En ce sens, il faut croiser les doigts pour que l'opération électorale se déroule dans de bonnes conditions et que les résultats soient respectés et reconnus par l'ensemble des parties. En Afrique, les situations postélectorales ont toujours été difficiles à gérer. Les Maliens sont ainsi appelés à poursuivre ce processus de réconciliation et de dialogue pour lequel l'Algérie a toujours plaidé. L'élection du président est une étape importante dans ce processus de réconciliation qui doit se poursuivre. Il y va de la préservation de l'intégrité territoriale du Mali, sachant que la stabilité de ce pays aura des répercussions positives sur la région, laquelle est infestée de terroristes et de narco-trafiquants.

## Les candidats intensifient leurs démarches lors du dernier jour de la campagne électorale

La campagne pour l'élection présidentielle malienne s'achève ce vendredi, après vingt jours de son lancement, en vue d'élire un nouveau président et mettre un terme à la phase de transition.

Une ambiance festive a régné tout au long de la campagne électorale à la capitale Bamako, qui s'est parée des couleurs des affiches des différents candidats.

Le peuple malien quant à lui est partagé entre optimistes qui voient en cette élection une occasion pour relancer la machine du développement et du progrès et entre pessimistes qui estiment que celle-ci ne servira à rien et ne permettra pas au pays de sortir de la crise qu'il traverse depuis plus d'une année et demie.

En se promenant dans les rues de Bamako, on peut ressentir l'engouement que suscite cette élection chez les citoyens et une dynamique particulière, notamment au niveau des cafés et des places publiques, où l'on entend les noms des 27 candidats, leurs parcours, leurs qualités et leurs défauts.

En ce dernier jour de campagne, les candidats ont intensifié leurs démarches, en organisant des meetings et en multipliant les discours, afin de rapporter davantage de voix et gagner la confiance du citoyen malien qui rêve d'un pays sécurisé avançant d'un pas ferme vers le progrès.

Les affiches électorales les plus visibles à Bamako sont celle du candidat Ibrahim Boubacar Keïta, dont les membres de son quartier général avaient tenu à coller de grandes affiches dans les rues principales, pour lui donner plus de chance de gagner cette élection. Soumaila Cissé est l'autre candidat qui s'est également imposé lors de cette campagne.

Par ailleurs, le gouvernement malien, les médias et les organisations de la société civile ne ménagent aucun effort en vue de sensibiliser les citoyens quant à l'importance de ce rendez-vous électoral, notamment en décrétant ce vendredi «jour férié» pour leur permettre de retirer leurs cartes de vote, et en soulignant l'importance du droit de vote comme l'un des droits civiques garantissant l'alternance pacifique au pouvoir.

### Les avis divergent dans les rues maliennes sur l'utilité de cette élection

Les avis des Maliens divergent sur cette élection et les nombreuses candidatures (27 candidats). A cet effet, le journaliste Kaoussou Traoré a affirmé que les Maliens «n'ont plus confiance dans les personnalités politiques qui ont gouverné durant 20 ans car ils estiment qu'elles ont participé à la corruption qui a fait basculer le pays dans la crise».

De même pour le journaliste Dokony

## PRÉSIDENTIELLE 2013



Guindou, qui a estimé que «la jeunesse malienne a perdu confiance en cette classe politique notamment les politiques qui ont longtemps gouverné le pays sans réaliser le développement».

«Voilà pourquoi, elle va choisir un candidat qui n'est pas impliqué dans la crise que connaît le pays». Pour Mohamed Dialou (employé), il est difficile de trouver des responsables compétents ailleurs que parmi ceux qui ont assumé des responsabilités dans les précédents gouvernements.

«Ceux qui ont occupé des fonctions gouvernementales par le passé ne sont pas tous forcément impliqués dans la corruption», argue-t-il. Dans le même contexte, Saidou Karamacou Kouné, journaliste, rappelle que la loi électorale n'empêche pas les anciens ministres et responsables gouvernementaux non impliqués dans la corruption d'entrer en lice pour la présidentielle.

A la question de savoir si les jeunes candidats pouvaient apporter une solution, Lahssan Mara, employé, juge qu'ils n'ont pas assez d'expérience pour gérer les affaires du pays en cette conjoncture critique. Selon lui, la crise actuelle nécessite une personnalité chevronnée.

Les nouveaux candidats se sont présentés pour se faire un chemin et amorcer une carrière politique. Ils cherchent plutôt à se positionner dans la perspective de prochaines élections locales ou législatives, pense de son côté Modibli Timbi, étudiant.

### Les coups d'état ont entamé la

### confiance en les urnes

Certains Maliens estiment inutile la tenue de cette élection. Maiga Koussou, taxieur, s'interroge sur l'utilité d'évincer un président élu pour chercher à élire un autre. «Nous avons connu plusieurs coups d'état et les Maliens ont perdu confiance en les urnes», a-t-il affirmé.

Du même avis, Souleimane Dambili soutient que le pays n'est pas encore prêt pour l'élection notamment dans ce contexte de division et de dégradation de la situation sécuritaire dans certaines régions du nord.

### L'activité touristique frappée par la crise

À Bamako, des commerçants dont l'activité pâtit de la crise nourrissent l'espoir que l'élection contribue à la relance de l'activité touristique.

La persistance de la crise accentuera les souffrances des habitants de Bamako dont la plupart vivent du commerce, les chances d'emploi dans des établissements publics se font rares, soutient un marchand de bijoux d'artisanat.

Nous avons longtemps espéré cette fin de crise et nous souhaitons que l'élection apporte une solution à cette situation, confie un autre vendeur d'habits traditionnels tout en s'élevant contre l'intervention militaire, dans le nord du pays, qui «a porté préjudice à nos affaires».

Puissent les Maliens, après le 28 juillet, renouer avec la paix et la stabilité, a-t-il souhaité.

## Fin de la campagne électorale pour le premier tour

La campagne électorale pour le premier tour de la présidentielle au Mali s'est achevée hier, deux jours avant un scrutin déterminant pour l'avenir du pays.

Le gouvernement malien de transition a décrété ce vendredi jour férié, pour permettre à un maximum de Maliens d'aller retirer leur carte d'électeur. Les derniers chiffres officiels indiquent qu'un total de 85% de presque 6,9 millions d'électeurs ont reçu leurs cartes.

Les derniers meetings à Bamako, dont ceux de Drame Dembelé, candidat du principal parti malien, l'A-

liance pour la démocratie au Mali (Adéma), et d'Ibrahim Boubacar Keïta, un des grands favoris du scrutin, ont rassemblé plusieurs milliers de personnes.

La campagne de trois semaines s'est déroulée sans incidents majeurs, chacun des 27 candidats sillonnant pacifiquement la plupart des grandes villes du pays, attirant de nombreux partisans dans le Sud, beaucoup moins dans le Nord dont les trois régions - Gao, Tombouctou et Kidal - représentent les deux-tiers du territoire mais sont les moins peuplées (10% d'une

population de 15 millions d'habitants). Outre l'ex-Premier ministre et ex-président de l'Assemblée nationale Ibrahim Boubacar Keïta, 69 ans, les favoris sont l'ex-ministre des Finances et ex-président de la Commission de l'Union économique et monétaire (Uemoa) Soumaila Cissé, 63 ans et un autre ex-Premier ministre, Modibo Sidibé, 60 ans. La sécurité du scrutin sera assurée par quelque 6.300 soldats de la force de l'ONU, la Minusma, aidée des 3.200 soldats français encore présents au Mali.

**APS**

## ONU

# La Syrie donne son accord pour enquêter sur l'utilisation éventuelle d'armes chimiques

Damas a donné son accord pour enquêter sur l'utilisation éventuelle d'armes chimiques dans le conflit en Syrie, a annoncé vendredi l'ONU.

Deux envoyés spéciaux de l'ONU se sont rendus mardi et mercredi à Damas et ont eu des entretiens avec le vice-Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères syriens, selon un communiqué des Nations unies.

«Les discussions ont été rigoureuses et productives et ont mené à un accord sur la façon de poursuivre», a ajouté le communiqué, sans donner plus de détails.

Ake Sellstrom, chef de la mission des Nations unies chargée d'enquêter sur les allégations d'usage d'armes chimiques en Syrie, et An-



gela Kane, haute représentante des Nations unies pour les Affaires de désarmement, vont rendre compte de leur voyage au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon. Ban Ki-

moon a réclamé un accès généralisé pour enquêter sur toutes les allégations d'emploi d'armes chimiques dans le conflit qui dure depuis 28 mois.

## SYRIE

## Attaque au mortier près de Damas: 3 morts

Au moins trois personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées vendredi lorsqu'un obus de mortier a frappé Jarusalem dans la banlieue de la capitale syrienne de Damas, a rapporté la télévision Sama TV.

L'attaque au mortier a ciblé la rue al-Janaien, a affirmé la télévision, ajoutant que de nombreuses personnes ont également été blessées.

La région a été frappée un jour plus tôt par l'explosion d'une voiture piégée qui a tué 17 personnes et a blessé plus de 70 autres, selon les médias syriens et l'Observatoire des droits de l'homme basé en Grande-Bretagne.



## LÉGISLATIVES AU KOWEÏT

## Ouverture des bureaux de vote

Les Koweïtiens ont commencé à voter hier pour élire les 50 membres de leur Parlement, le deuxième en huit mois.

À la veille du scrutin, le sixième en sept ans, les principaux groupes de l'opposition ont réitéré leur appel à boycotter l'élection pour protester contre un amendement de la loi électorale.

Quelque 300 candidats, dont huit femmes sont en lice. Le Koweït a une population de 3,9 millions d'habitants,

dont 69% d'étrangers et seuls 400 000 personnes ont le droit de voter sur une population autocitonne de 1,23 million d'âmes. L'âge légal pour voter est de 21 ans et les policiers et militaires sont interdits de vote. Les femmes représentent 53,1% du corps électoral.

Les bureaux de vote sont ouverts pendant 12 heures à partir de 08h00 locales (03h00 GMT) et les premiers résultats sont attendus à minuit, heure locale, les bulletins de vote devant être comptés manuellement.

## PHILIPPINES

## Une explosion dans un restaurant fait 6 morts

Six personnes ont été tuées et près de 30 blessées dans une explosion survenue dans un restaurant du sud des Philippines, ont annoncé samedi la police et les autorités locales. Une

bombe de fabrication artisanale a détonné vers minuit (16h00 GMT vendredi) dans un restaurant populaire du port de Cagayan de Oro, dans l'île méridionale de Mindanao, soufflant

les vitres à des dizaines de mètres à la ronde. Le mobile de l'attentat n'était pas immédiatement connu a déclaré à l'agence AFP le chef de la police de la ville, Graciano Mijares.

## CAMBODGE

## Un expert de l'ONU appelle à des élections «libres et transparentes»

Le rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge, Surya P. Subedi, a réitéré vendredi son appel pour des élections «libres et transparentes» dans le pays et pour le respect des droits de l'homme avant, pendant et après le scrutin prévu dimanche prochain.

«Un environnement politique libre et la capacité de tous à exercer leurs droits, tels que le droit de vote et la liberté d'expression et de rassemblement, sont essentiels pour des élections impartiales et libres», a-t-il dit.

Le rapporteur spécial a ensuite souligné «les progrès importants accomplis au Cambodge pour le renforcement de la démocratie, des droits humains et de l'Etat de droit» et appelé le gouvernement à «pleinement garantir

les normes internationales des droits de l'homme» lors de ces élections.

Il a ensuite exhorté le peuple cambodgien à s'abstenir de toute violence, ajoutant que toutes les allégations d'intimidation devront être promptement investiguées par les autorités. «En ce qui concerne la Commission nationale électorale, toutes les plaintes qui lui seront soumises devront être dûment examinées. Il n'est pas trop tard pour remédier aux préoccupations qui ont d'ores et déjà été soulevées», a-t-il dit. «Ces élections peuvent marquer un jalon dans l'avènement du pays que veulent les Cambodgiens, une société inclusive, juste, équitable et libre», a conclu le rapporteur spécial.

APS

## TURQUIE

## Erdogan fustige les signataires internationaux d'une lettre ouverte



Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a dénoncé vendredi les signataires d'une lettre ouverte publiée dans le quotidien britannique *The Times* critiquant vertement son pouvoir lors des troubles qui ont secoué la Turquie en juin dernier.

«Traitez notre gouvernement de "dictatorial" ne relève que de l'impertinence, au plus haut point», a-t-il dit à des journalistes à Istanbul. Pour M. Erdogan, les personnalités qui ont signé cette lettre sont des «types qui louent leur plume, des insolents». Il a ajouté que son gouvernement entamer une «démarche judiciaire» à l'encontre *The Times*, qu'il a accusé de «manquer d'éthique» et de «louer pour de l'argent ses pages».

Ce journal a publié jeudi en pleine page une lettre ouverte adressée à M. Erdogan. Les trente signataires, parmi lesquels l'acteur américain Sean Penn, dénoncent la réponse jugée brutale des autorités à la mobilisation antigouvernementale en juin.

## BRÉSIL

## Des manifestants détruisent des agences bancaires à Sao Paulo

Au moins cinq agences bancaires, ont été détruites par des manifestants au cœur de São Paulo, en solidarité avec les manifestations de Rio de Janeiro, selon la presse locale.

Les manifestants ont bloqué la circulation sur l'avenue Paulista, centre de la mégapole, et exigent la démission du gouverneur de Rio, Sérgio Cabral, selon la police.

La police est intervenue avec des gaz lacrymogènes pour disperser ce groupe de quelque 300 manifestants. Simultanément, à Rio de Janeiro, environ 200 personnes manifestaient pacifiquement et sous étroite surveillance policière pour exiger la démission du gouverneur de Rio.

## PAKISTAN

## Double attentat : le bilan passe à 41 morts

Le bilan du double attentat à la bombe perpetré vendredi dans un marché très fréquenté du nord-ouest du Pakistan s'est alourdi à 41 morts et 150 blessés, ont annoncé des sources hospitalières.

Un précédent bilan faisait état de 25 morts et de plus d'une centaine de blessés. Selon des médias locaux, la première explosion a eu lieu lorsqu'une bombe placée sur une moto s'est déclenchée sur l'un des principaux marchés de la ville de Kurram située à moins de 20 kilomètres de la frontière afghane.

Cette explosion a été suivie peu de temps après d'une autre dans une mosquée chiite sur la route de l'école dans la ville, ajoutent les mêmes sources. Le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif a «vivement condamné» cette double explosion et ordonné aux départements concernés d'apporter le meilleur traitement médical possible aux blessés», a-t-on indiqué.

## Programme du Dimanche 28 Juillet 2013



09h00 : bonjour d'algérie week-end (Direct)  
10h30 : culinart (18) rediff  
11h00 : dar el djirane (18) rediff  
11h20 : djaweb bassit n°18 rediff  
11h30 : dar da meziane III (18) rediff  
12h00 : journal en français + météo  
12h20 : nour el fadjr (18) rediff  
13h30 : bouyout el rahmane (11)  
14h00 : avis religieux (direct)  
15h00 : GGO Football (18)  
15h30 : culinart (19)  
16h00 : omar (19)  
17h00 : journal en amazigh  
17h30 : takder tarbab  
18h00 : journal en français + météo  
18h30 : entre nous (19)  
19h00 : journal en arabe  
19h30 : dar el djirane (19)  
20h00 : coran sous titré en français (19)+adhan el maghre  
20h05 : abdelrachid segni  
20h25 : dz connexion (19)  
20h40 : djaweb bassit n°19  
20h50 : dar da meziane III (19)  
21h15 : dar el bahdja (03)  
21h40 : dikra oua dahka (19)  
21h45 : taxi oua khhass (03)  
22h00 : nour el fadjr (19)  
22h45 : COMEDIA FUN  
ooh15 : lemmet labhab (11)  
ooh40 : assraf el madhi (19)  
ooh30 : journal en arabe



06h30 MagazineTFou  
10h15 MagazineAutomoto  
11h00 DivertissementSpéciale bêtisier  
11h50Météo  
11h55Météo des plages  
11h58 MagazineL'affiche du jour  
12h00 JeuLes douze coups de midi  
12h50 MagazineDes inventions et des hommes  
13h00Journal  
13h30 MagazineDu côté de chez vous  
13h35Météo  
13h40 SérieMentalist  
14h35 SérieDr House  
15h25 SérieDr House  
16h20 SérieLes experts : Miami  
17h05 SérieLes experts : Miami  
18h00 MagazineSept à huit  
19h50 MagazinePetits plats en équilibre été  
19h55Météo  
20h00Journal  
20h35 MagazineDu côté de chez vous  
20h45Météo  
20h50 FilmLes randonneurs à Saint-Tropez  
22h50 SérieLes experts  
23h40 SérieLes experts



07h40 SérieCœur Océan  
08h00 SérieCœur Océan  
08h30 MagazineSagesse bouddhistes  
08h45 MagazineIslam  
09h15 MagazineLa source de vie  
10h00 MagazinePrésence protestante  
10h30 MagazineLe jour du Seigneur  
12h05 JeuTout le monde veut prendre sa place  
13h00Journal  
13h20 Magazine13h15, le dimanche...  
14h00Météo 2  
14h05Météo des plages  
14h15 DivertissementLa maison préférée des Français  
16h25 DocumentaireGrandeur nature  
17h25 MagazineStade 2  
17h55 MagazinePoint route  
18h00 SportChampionnats du monde 2013  
20h00Journal  
20h40 MagazineEmission de solutions  
20h41Météo 2  
20h45 FilmCrime d'amourInédit  
22h30 FilmJusqu'en enfer



07h55 SérieLéon (t)erreur de la savane  
08h10 Dessin animéLes nouvelles aventures de Peter Pan  
09h35 Dessin animéLes Dalton  
09h40 Dessin animéLes Dalton  
09h48 Dessin animéLes Dalton  
10h00 FilmScooby Doo et la cyber traque  
11h20 JeunesseArt investigation  
11h30 Dessin animéKikoriki  
11h37 SérieShaun le champion  
11h38 SérieShaun le champion  
11h40 MagazineExpression directe  
11h50 MagazineLe Tour de France à la voile  
11h55Météo  
12h0012/13 : Journal régional  
12h10 Magazine12/13 dimanche  
12h50 Magazine30 millions d'amis  
13h20 TelefilmLe tuteur  
14h50 JeuKeno  
15h00En course sur France 3  
15h20 DocumentaireNous nous sommes tant aimés  
15h55 MagazineDes racines et des ailes  
17h50 Questions pour un super champion  
18h40Météo des plages  
18h45Météo  
19h0019/20 : Journal  
19h55 SportChampionnats du monde 2013  
20h20 MagazineTout le sport  
20h30 SérieZorro  
20h55 TelefilmCommissaire Brunetti : enquêtes à Venise  
22h25Météo  
22h30 Soir 3  
22h50 TelefilmCommissaire Brunetti : enquêtes à Venise



07h40 SérieL'île des défis extrêmes  
08h00 Dessin animéOggy et les cafards  
08h10 Dessin animéOggy et les cafards  
08h15 Dessin animéOggy et les cafards  
08h25 FilmLe LoraxInédit  
09h50 DivertissementJamel Comedy Club  
10h20 FilmEchange standard  
12h05 La météo  
12h10 MagazineL'oeil de Links  
12h40 DivertissementDans la bouche...  
12h42 DivertissementDans la bouche...  
12h45 Le JT  
13h00 MagazineLa grille  
13h55 SportGrand Prix de Hongrie  
14h00 SportGrand Prix de Hongrie  
16h00 DivertissementLa caméra planquée de François Damiens  
16h05 SérieHomeland  
16h55 SérieHomeland  
18h00 FilmDépression et des potes  
19h35 Le JT  
19h50 MagazineFormula One, le magazine de la F1  
20h55 TelefilmHatfields & McCoysInédit  
22h30 FilmKiller Elite



07h00 DivertissementAbsolument stars  
09h40 DivertissementA mourir de rire  
10h45 DocumentaireCauchemar en cuisine  
12h30 MagazineSport 6  
12h40Météo  
12h45 Le 12:45  
13h05 DivertissementRecherche appartement ou maison  
14h25 DivertissementRecherche appartement ou maison  
15h10 MagazineD&CO, une semaine pour tout changer  
17h25 Magazine66 minutes  
18h45 Magazine66 minutes : les histoires qui font l'actu  
19h40Météo  
19h45 Le 19:45  
20h05 SérieScènes de ménages  
20h30 MagazineSport 6  
20h50 MagazineCapitalInédit  
23h00 MagazineEnquête exclusive

## La sélection



20h50

### Les randonneurs à Saint-Tropez

#### Résumé

Malgré leur désastreuse randonnée en Corse il y a dix ans, Nadine, Cora, Mathieu et Louis sont restés des amis très proches. Cette année, pour vivre un été des plus ensoleillés, ils décident de partir une nouvelle fois en vacances tous les quatre. Mais cette fois-ci, ils choisissent le cadre très tranquille de Saint-Tropez. Une fois sur place, ils retrouvent avec stupéfaction Eric, leur ancien guide. Tous espéraient bien ne plus jamais avoir affaire à lui. Or, Eric a beaucoup changé depuis leurs mésaventures sur le sentier GR20 de l'île de Beauté. Surtout, il semble être devenu l'un des nababs de la Côte d'Azur...



20h45

### Crime d'amour

#### Résumé

Jeune, belle et ambitieuse, Isabelle travaille dans le décor aseptisé des bureaux d'une multinationale, sous les ordres de Christine, quadragénaire charismatique, qu'elle admire profondément. Au début, les relations entre les deux femmes sont au beau fixe. Quand Christine se rend compte du respect que lui voue sa subordonnée, elle ne peut s'empêcher de profiter de la situation et de l'entraîner dans une relation perverse de séduction et de domination. Ainsi, n'hésite-t-elle pas à utiliser certaines idées d'Isabelle, tout en s'en attribuant la paternité. Quand Philippe, collaborateur et amant de Christine, s'en mêle, le petit jeu ne tarde pas à déraper...



20h45

### Commissaire Brunetti : enquêtes à Venise

#### Résumé

Le commissaire Guido Brunetti apprend par soeur Maria Testa, une nonne travaillant dans la maison de retraite où réside sa mère, que l'établissement est le théâtre d'inquiétants décès. Cinq pensionnaires sont morts dernièrement dans des circonstances étranges, sans que cela inquiète la direction de l'établissement, pourtant mise au courant par Maria Testa. Le policier débute son enquête. C'est alors que la religieuse est à son tour victime d'un accident qui la plonge dans le coma. Brunetti ordonne qu'on la surveille en permanence pendant qu'il part à la recherche des responsables. Si l'argent ne semble pas motiver ces crimes, une organisation secrète pourrait en être à l'origine...

20h55

### Hatfields & McCoys

#### Résumé

Le petit frère de Anse est assassiné par le clan des McCoy. Les Hatfield, considérant cet acte comme une déclaration de guerre ouverte, réclament vengeance et se préparent à lancer une sanglante riposte, pistolets à la main. Lorsqu'amis, voisins et forces extérieures se joignent à la querelle, la lutte qui oppose les deux familles mène la Virginie-Occidentale et le Kentucky, leurs fiefs respectifs situés de part et d'autre de la Big Sandy River, aux frontières d'une nouvelle guerre civile. La tension monte, et désormais, les Hatfield et les McCoy laissent libre court à leurs ressentiments, sur fond de vieilles rivalités et de profonds différends religieux et moraux...



20h50

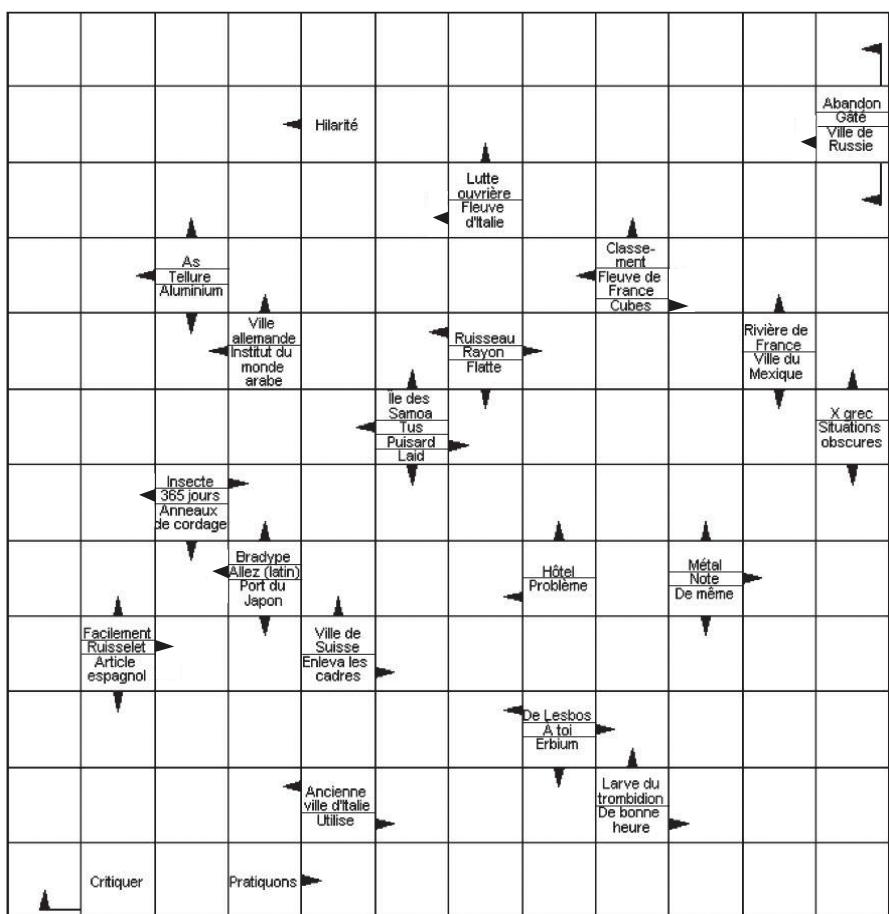
### Capital

#### Résumé

Paris au black : combines et pièges à touristes Logement, transport, visites guidées : les filiales parallèles se multiplient à Paris. Il est possible de dormir dans un appartement pour 15 euros par personne ou de faire appel à des chauffeurs privés pour parcourir la capitale à moindre prix. Comment éviter les arnaques ? L'été sur les quais de la Seine : le business coule à flots. Les berges sont devenues un lieu de loisirs très couru. A côté des traditionnels bateaux panoramiques, engagés dans une vraie bataille navale, de jeunes entrepreneurs proposent une nouvelle version de la promenade sur la Seine. Restauration : la guerre des brasseries. Le bistrot parisien, légendaire dans le monde entier, est en train de changer de visage. Les enseignes ont été rachetées par des groupes qui se livrent à une vaste partie de Monopoly.



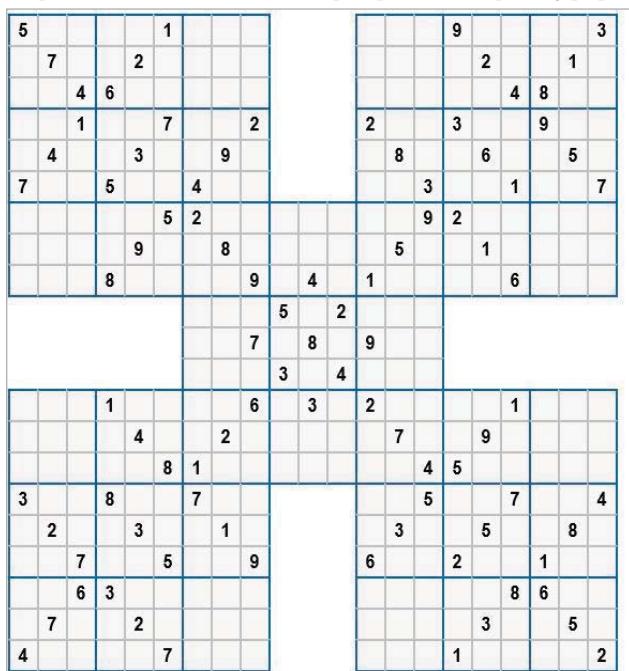
## Mots fléchés n°335



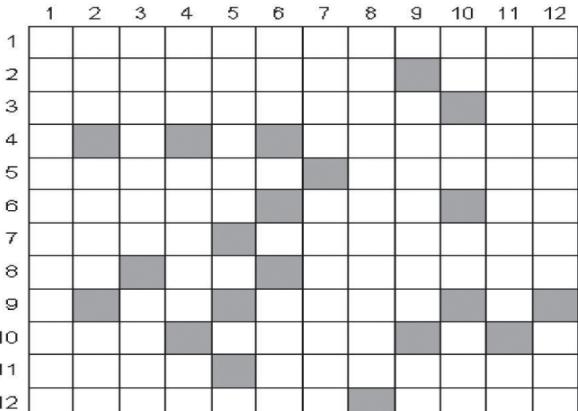
## Samouraï-sudoku n°335

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°335



## Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V- Or - Ruinés
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

## Verticalement:

- 1.Ch.-I. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléifiante
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleurettiste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

## Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

## Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

## Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

## proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

## Proverbe français

## C'est arrivé un 28 Juillet

2005 (Irlande) : après 35 ans de lutte contre la présence britannique, l'IRA provisoire annonce la fin immédiate de sa campagne armée et la reprise de son désarmement, sans pour autant s'autodissoudre.

2010 : Pakistan : le vol 202 Airblue s'écrase au entrainant la mort de 152 personnes.

Espagne : un vote parlementaire interdit les corridas en Catalogne et donne une victoire historique aux opposants à la tauromachie.

2011 : résolution n° 2001 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation concernant l'Irak.

## Célébrations :

- Journée mondiale contre l'hépatite.
- Australie : Jour de l'arbre (Arbor Day).
- Canada : Commémoration du Grand Dérangement

# La recette du jour

## Mtewem aux amandes

(viande d'agneau ou de poulet, boulettes de bœuf hachée et amandes)

**Ingrediénts :**

- 700 g de viande d'agneau ou de poulet
- 250 g de viande de bœuf hachée
- 1 tête d'ail
- 1 bouquet de coriandre
- 1 bouquet de menthe
- 1 jus d'un citron
- 1 œuf
- 100 g de pain sec trempé dans le lait
- 1 poignée de pois chiches précuites
- 1 poignée d'amandes entières et bien blanchies
- 2 c. à soupe d'huile
- 2 c. à soupe de beurre
- 1 c. à café de poivre noir
- 1 c. à café de cannelle
- 1 c. à café de cumin
- sel

**Préparation :**

Faites revenir les morceaux d'agneau ou de poulet avec l'huile et la dersa (ail, poivre noir, cumin, s'men, et sel), une fois bien revenus mouillez avec 1/2 litre d'eau ou de fond blanc d'agneau. Ajoutez les pois chiches et les amandes, faites cuire 30 minutes. Préparez les



boulettes de viande hachée avec 1 œuf, la cannelle, poivre noir, une pointe de cumin, sel et le pain trempé dans le lait et pressé puis deux gousses d'ail hachées finement mélangez bien le tout et formez les boulettes de 3 cm de diamètre réservez au froid. Une fois la viande cuite plongez les boulettes de bœuf dans la sauce et faites mijoter 15 à 20 minutes. En fin de cuisson mettez la coriandre, le persil ciselée et le jus de citron lier la sauce si nécessaire. Servir bien chaud dans un plat creux ou dans des assiettes à couscous.

## Le dessert du jour

### Gâteau au yaourt et au chocolat



**Préparation :** 5 min

**Cuisson :** 30 min

**Ingrediénts :**

(pour 6 personnes) :

- 1 yaourt (dont le pot sera ensuite de doseur)
- 2 pots de farine
- 1 1/2 pot de sucre
- 3/4 de pot d'huile
- 3 œufs
- 1 sachet de levure
- 200 g de chocolat pour pâtisserie

Pendant ce temps, mélanger tous les autres ingrédients (en mélangeant d'abord la levure et la farine, sinon elles se mélangent mal).

Ajouter le chocolat fondu.

Beurrer un moule à manqué et verser la pâte.

Mettre au four 15 mn à 180°C (thermostat 6), puis 15 mn à 150°C (thermostat 5).

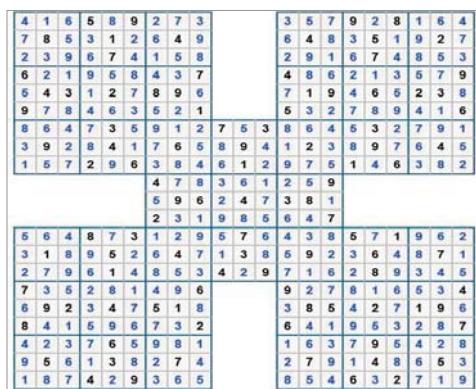
La cuisson est différente selon les fours. Vérifier la cuisson : il doit être cuit sur le dessus et humide à l'intérieur.



## VILLES

	Fadjr	Dohr	Asr	Maghreb	Icha
Alger	04 h 09	12 h 54	16 h 44	20 h 01	21 h 34
Oran	04 h 29	13 h 08	16 h 57	20 h 13	21 h 44
Béjaïa	04 h 01	12 h 46	16 h 36	19 h 53	21 h 26
Annaba	03 h 50	12 h 36	16 h 26	19 h 43	21 h 10
Tizi-Ouzou	04 h 06	12 h 50	16 h 40	19 h 57	21 h 30
Tamanrasset	04 h 52	12 h 45	16 h 03	19 h 22	21 h 36

## Solution Samurai-sudoku N°334



## Solution Mots Croisés N°334

DAMASQUINAGE  
ECUMEUX■AMES  
STEATOMES■NS  
HI■R■IAXARTE  
OFFRE■LARCIN  
U■RETS■CD■L■  
LIAS■ESTELLE  
ILI■FRAISIER  
E■CREDIT■ESE  
REHE■ETUDES■  
EDENTA■DOSER  
SE■EMULES■SA

## Solution Mots Fléchés N°334

HORTICULTURE  
■PERIR■AINES  
GEAI■ONC■EN■  
ARCEAU■ESTOC  
LET■BLATTE■R  
VRILLER■ELFE  
A■OUIREZ■LEV  
NONNE■TELE■A  
IN■CROIRE■ER  
SETH■LEOPOLD  
EGRENER■R■BE  
RAIRE■ELEVES

MONDIAUX-2013 D'ATHLÉTISME (7<sup>E</sup> JOURNÉE)**Les athlètes algériens continuent de briller à Lyon**

**Les athlètes algériens continuent de briller aux championnats du Monde d'athlétisme (handisport), Lyon, où ils ont encore remporté d'autres médailles de différentes couleurs, à deux jours de la fin de la compétition.**

Lors de la 7<sup>e</sup> journée (vendredi), l'athlète Mounia Gasmi a gagné la médaille d'argent au concours du poids (F32/33/34, jumelées) avec un total de 913 points, derrière l'Allemande Kiber Birgit, championne du monde, grâce à un total de 1008 pts (nouveau record des jeux).

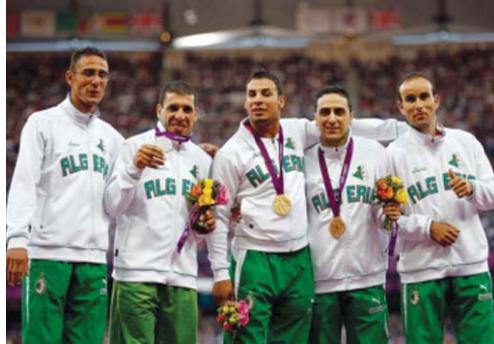
Par contre, les autres algériennes engagées au concours, ont pris respectivement, la 13<sup>e</sup>

pour Souheila Hariki (558 pts) et la 14<sup>e</sup> pour Benoumessad Louajeda (549 pts). Pour sa part, le sprinter Hamdi Sofiane a remporté la médaille d'argent du 400m (T37), 52,44, le titre pour le Russe Kobesov Chermen en 51,88 (nouveau record du monde) et le bronze au Sud-Africain Du Toit Charl en 52,74.

À cours des compétitions de la matinée, Zine Eddine Sekhri et Nasser Djamil se sont qualifiés pour la finale du 400m (T13) qui aura lieu samedi. Sekhri a bouclé la course en 50,43, se classant second de la 1<sup>e</sup> série des demi-finales remportée par le Namibien Johannes Mambala en 50,10. La même position est revenue à Djamil dans la 2<sup>e</sup> série couru en 51,51,

derrière le Mexicain Gonzalez Benjamin (50,70).

Les trois premiers de chaque série et le deux meilleurs temps se disputeront les trois places du podium. De son côté, Allef Boukhalfa (T35) s'est qualifié en finale du 200m, en se classant second dans la 1<sup>e</sup> série, bouclée en 27,64, derrière l'Argentin Barreto Hernan (27,36). La finale aura lieu samedi. Dans la journée de jeudi, la moisson des Algériens étaient encore importante avec trois titres mondiaux et une médaille d'argent. Bahlaz Lahouari (club), Samir Nouioua (1500 m) et Baka Abdellatif (1500m) ont été les héros de la journée, côté algérien, avec une médaille d'or pour chacun d'entre eux.



Au concours du Club

(F31/32/33), Bahlaz n'a pas fait de détails devant ses 15 concurrents et s'est adjugé l'or, avec à la clé un nouveau record du monde (1048 pts) pour un jet à 37,51m. Son compatriote Karim Betina a pris la 8<sup>e</sup> place avec 675pts (pour un jet de 30,86m). Quelques heures après, Samir Nouioua s'est encore illustré en remportant une seconde médaille d'or, après celle du 5000m. Au 1500m (T46), Nouioua a dominé sa course en 4:05,61, devant le Brésilien Alex Pires (4:06,04) et l'Australien Michael Reeger (4:06,75). Abdellatif Baka a ajouté la 8<sup>e</sup> médaille d'or pour l'Algérie, en finale du 1500m (T13) gagnée en 3:53,5 (nouveau record des mondiaux).

Les deux secondes positions sont revenues aux Marocains, Youssef Benibrahim (3:55,22) et Tarik Zalzouli

(3:57,86). La moisson des athlètes algériens ne sait pas arrêtée là, puisque Lynda Hamri, après avoir échoué au 100m et 200m, réussit à arracher l'argent du concours de la Longueur, avec un saut de 5,71m. Elle a été devancée par l'Ukrainienne Oksana Zubkouska (6,51m) et l'Espagnole Martinez Puntero (5,60m).

Au 200m (T51), l'Algérien Mohamed Berrahal s'est vu retirer la médaille d'argent, après que son engin (fauteuil) est sorti de son couloir (l'article 58 des règlements). Le titre de l'épreuve est revenu au Mexicain Edgar Navarro en 40,68.

Après sept journées, l'Algérie pointe en 7<sup>e</sup> position au tableau des médailles avec 21 médailles (8 or, 8 argent et 5 bronze) sur 63 pays classés. La Russie est première avec 41 médailles (9, 13, 9).

**Nassima Saïfi conserve sa couronne mondiale du disque**

L'athlète algérienne Nassima Saïfi a conservé son titre mondial du concours du disque (F58), en s'imposant, samedi à Lyon, lors de la 8<sup>e</sup> et avant dernière journée des championnats du Monde d'athlétisme handisport. Dans un concours du lancer du disque, classes jumelées (F57/F58), qui a regroupé dix compétitrices, Saïfi s'est adjugée la médaille d'or, avec à la clé un nouveau record du monde à la table de cotation avec 1031 points, totalisés grâce à son 5<sup>e</sup> essai estimé à 42,05m. L'Algérienne a pris la première position dès son 1<sup>er</sup> essai (39,85m), puis (39,98m) au 3<sup>e</sup> essai, avant de sceller le concours au 4<sup>e</sup> essai. «Je devais confirmer mon titre rapporté à Christchurch en Nouvelle-Zélande (dernière édition du mondial en 2001). Ce n'était pas facile car mes concurrentes s'étaient autant préparées que moi. J'ai géré le concours jusqu'à la fin, avec à la clé un record du monde. Je suis heureuse et fière d'honorer mon pays», a déclaré Saïfi. La médaille d'argent du concours est revenue à l'Irlandaise Orla Barry 1002pts et un jet de (31,08m), et le bronze à la Chinoise Liu Ming 938 pts (28,65m). Quant à Nadia Medjmedj (F57), l'autre Algérienne engagée au concours, elle a terminé en 5<sup>e</sup> position avec un total de 901 pts (27,49m). Pour sa part, son coéquipier Maâmar Meskine a pris la 4<sup>e</sup> position du concours du disque (F46) avec un jet 44,33m (performance personnelle). Le Russe Nikita Prokhorov s'est adjugé le titre mondial (46,26m), devant l'Ukrainien Dmytro Ibragimov (46,26m) et le Polonais Tomasz Reblisz (45,70m).

**Publicité**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU

DAÏRA DE TIZI-GHENIFF

COMMUNE DE TIZI-GHENIFF

N° 1906/SU/2013

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE  
COMMUNALE DE TIZI-GHENIFF

A  
MONSIEUR HACIENE SLIMANE  
GÉRANT DE LA SARL AZAZNA TRAVAUX TCE  
VILLAGE OULED-BELLIL TIMEZRIT  
WILAYA DE BOUMERDÈS

**Objet / : mise en demeure.**

Suite à la visite d'inspection et de travail effectuée au projet cantine scolaire à l'école **ALLEL MOHAMED Tizi-Gheniff**, il a été constaté que les travaux sont à l'arrêt, projet complètement abandonné et délaissé.

A cet effet, vous êtes mis en demeure, de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin d'accélérer la cadence des travaux.

Un délai de huit (08) jours vous est accordé pour l'exécution de cette mise en demeure, faute de quoi votre marché sera résilié et ce à vos torts exclusifs.

**COPIE TRANSMISE À :**

- Monsieur le Chef de la Daïra/T.G
- Le SLEP/T.G

DK NEWS

Anep : 533 645 du 28/07/2013

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET  
MATNATALAT VILLE B.P N° 45 TAMANRASSET

NIF : 4080.150.000.110.70

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/DTP/WT/2013**

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert aux seules sociétés fabricantes ou vendeuses, pour **fourniture de voirie**:

**Lot N° 01 : Fourniture d'émulsion**

**Lot N° 02 : Fourniture du gravier**

**Lot N° 03 : Fourniture de la peinture pour la signalisation horizontale**

**Lot N° 04 : Fourniture des panneaux et plaques de la signalisation verticale**

**Lot N° 05 : Fourniture d'outillage**

Les sociétés intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset (bureau contentieux) contre paiement d'une somme non remboursable de deux mille dinars algériens (2000,00 DA) au profit du laboratoire des Travaux Publics du Sud (L.T.P.S), sis à: cite El Weam, Tamanrasset.

Chaque soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et pourra être retenu pour un ou plusieurs lots.

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous, indiquées dans le cahier des charges surtout:

**1-Offre technique :** Elle doit comprendre :

- Le présent cahier des charges (technique) signé, paraphé et complété par toutes les informations demandées.
- Les pièces fiscales et parafiscales, extrait du registre de commerce désigne le terme de fourniture pour chaque lot, extrait du casier judiciaire, liste des moyens humains et matériels, avec justification, déclaration de probité, les références professionnelles de l'entreprise et le planning de livraison pour chaque lot.
- La justification de dépôt légal des comptes sociaux, pour les personnes morales.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à

quatre-vingt-dix (90) jours augmentée par la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis sera le même jour de dépôt des offres à (14h00) en séance publique, et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à

quatre-vingt-dix (90) jours augmentée par la durée de préparation des offres.

**Appel d'offres national ouvert**

n°17/DTP/WT/2013

**Fourniture de voirie**

**Lot N° .... : .....**

**Soumission à ne pas ouvrir**

Les offres devront être déposées au secrétariat de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset, sis à Matnatalat de Tamanrasset.

Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est de **21 jours** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans presse nationale et/ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de durée de préparation des offres jusqu'à treize heure trente (13h30).

L'ouverture des plis sera le même jour de dépôt des offres à (14h00) en séance publique,

et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à

quatre-vingt-dix (90) jours augmentée par la

durée de préparation des offres.

Anep : 533 639 du 28/07/2013

RC ARBÂA

## Zahir Nemdil : «Tout le groupe est hyper motivé pour réaliser une grande saison»

Tout d'abord, comment vous avez trouvé les conditions de travail ?

Je ne vous cache pas qu'on est dans un bon endroit pour effectuer une bonne préparation et comme vous l'avez constaté avec vos propres yeux, tout le groupe est hyper motivé pour réaliser une grande saison, mais tout cela passe par une bonne préparation

**Zahir, depuis que vous avez commencé les entraînements avec le RCA, vous n'avez pas trouvé de difficulté pour vous adapter au groupe...**

Avant tout, il faut savoir que je connais la plupart des joueurs, je les ai connus en EN espoir. Donc, pour cela je n'ai pas trouvé de souci. Le fait que je porte maintenant le maillot de Larbaa, je suis soulagé.

**Pourquoi ?**

Tout simplement j'ai passé plus d'un mois ou plus très difficile avant la signature au RCA. Il faut voir les difficultés que j'ai connues pour avoir mes papiers et Dieu merci, tout est réglé. Je ne vous cache pas que depuis 2010 je voulais jouer au RCA, mais le destin en a voulu autrement et maintenant je suis au RCA et je ferai tout pour procurer de la joie et du plaisir aux supporters de Larbaa qui sont pour moi les meilleurs au monde.

**Vous ne sentez pas une pression sur vous puisque le public du RCA attend beaucoup de vous...**

Les exigences des supporters sont légitimes et un joueur qui porte le maillot comme celui de RCA doit assumer ses responsabilités. Personnellement, cette pression ne me fait pas peur, car le jour des matchs je ferai tout pour mouiller le maillot et aider mon équipe à gagner ses matches

**Et la concurrence dans le groupe ?**

La concurrence fait partie du football et le joueur qui ne l'accepte pas, il vaut mieux qu'il change de métier. Personnellement, la concurrence me pousse à travailler davantage pour attirer l'attention du coach et lui dire que je suis là et tu peux compter sur moi. Mais ce qui est certain, le dernier mot revient à l'entraîneur, car c'est lui qui est bien placé pour juger quelles sont les joueurs qui sont en pleine forme. Et lorsqu'il sera ses choix, on doit tous les accepter. C'est ça le professionnalisme.

**Parlons de la préparation avec le club, comment trouvez-vous l'ambiance dans le groupe ?**

Bon enfant. Je connais quelques joueurs dans l'équipe, donc, le courant est vite passé.

**Avant de conclure, quel est le message que vous voulez transmettre aux supporters du RCA ?**

Avant tout, permettez-moi de profiter de cette occasion pour présenter mes sincères condoléances à la famille du joueur du RCK Labraoui. Wallah, j'étais vraiment choqué. Mon message aux supporters du RCA : soutenez-nous, rester derrière nous et on vous offrira du beau spectacle et une bonne saison incha Allah.

Entretien réalisé par F. M.



CABB ARRÉRIDJ

## Tiaïba signe un contrat de 2 ans

Mouad B.

L'attaquant Mohamed Tiaïba qui évoluait jusqu'ici au CSC a signé un contrat de deux saisons avec le CABBA. «Je suis heureux car tous les joueurs le disent : le meilleur public en Algérie, c'est celui du CABBA», a confié le joueur. Agé à peine de 25 ans, il avait porté le maillot du CABBA, Sétif, El Eulma et CSC, avant de revenir à son club d'origine le CABBA.

Contacté par notre journal, Abdellah Mansour, le joueur du CABBA qui a côtoyé Tiaïba a déclaré : «Mohamed est un bon joueur.

Il a réussi à s'imposer grâce à sa rigueur et son sérieux, il possède



des qualités athlétiques que nous trouvons rarement chez un joueur. Je lui souhaite un bon parcours avec le CABBA».

Pour sa part, M. Radjah Belouahri, l'un des dirigeants les plus actifs du

CABBA n'a pas été indifférent. Il a affirmé que : «Tiaïba est le nouveau prodige du football bordjien, par rapport à son âge, Tiaïba est un jeune homme sérieux, discipliné et surtout ambitieux, en optant pour le CABBA, il a fait un bon choix qui lui permettra d'apprendre et d'accumuler plus d'expérience lui promettant une belle carrière» a ajouté le dirigeant.

Après s'être démarqué avec le club CSC tentera sa chance la saison prochaine à Bordj Bou Arréridj pour se confirmer. Aujourd'hui, Tiaïba 25 ans, il est l'attaquant le plus prisé du mercato. Il est considéré par les plus grands connaisseurs du football, comme l'un des meilleurs attaquants.

### MATCH AMICAL

## Le CRB Aïn Fekroun s'incline devant l'ES Tunis

Le CRB Aïn Fekroun, nouveau promu de la Ligue 1 professionnelle algérienne de football, s'est incliné face à l'ES Tunis (L1 tunisienne) sur le score de 2 à 1, mardi (1-0) en match amical disputé vendredi soir à Ain Draham (Tunisie), dans le cadre de la préparation des deux équipes pour les prochaines échéances officielles.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Iheb Msakni (31) et Driss M'hensi (54) pour l'ES Tunis. Bouhaffa (60) pour le CRB Aïn Fekroun. Les deux joueurs algériens de l'ES Tunis, Antar Yahia et Youssef Belaïli n'ont pas pris part à ce match. L'ES Tunis disputera un second match amical samedi soir contre une autre équipe algérienne, le CA Bordj Bou Arréridj. Les deux équipes algériennes, le CRB Aïn Fekroun et le CA Bordj Bou Arréridj effectuent actuellement en Tunisie, un stage d'avant saison en vue de l'exercice 2013-2014, dont le coup d'envoi sera donné le 23 août.

De son côté, l'EST Tunis prépare le second match de la Ligue des champions d'Afrique de football contre Coton Sport Garoua, prévu le 3 août prochain à Rades (Tunis)

### PRÉPARATION (AMICAL)

## La JS Kabylie s'impose devant l'US Chaouia

La JS Kabylie s'est imposée face à l'US Chaouia, nouveau promu en Ligue 2 algérienne de football (2-1), vendredi soir à Hammam Bourguiba en marge du stage qu'il effectue en Tunisie le club kabyle.

Les deux buts de la JSK ont été l'oeuvre de Messaâdia (61<sup>e</sup>) et Mekkaoui (73<sup>e</sup>), alors que l'unique réalisation de l'USCA a été inscrite par Youcef Khodja (60<sup>e</sup>).

Le nouvel entraîneur de la JSK, Azzedine Aït Djoudi, a opté à cette occasion pour une équipe remaniée. Il s'agit du quatrième match amical des coéquipiers de Ali Rial en Tunisie, après avoir donné la réplique au CS Constantine (3-0), au CABB Arréridj (4-1), et à la formation tunisienne de l'ES Métlaoui (défaite 2-1).

## Omraní réussit ses débuts avec Arles-Avignon

Le joueur algérien Bilel Omraní, prêté vendredi par l'O Marseille (L1) à Arles-Avignon (L2) pour une saison sans option d'achat, n'a pas raté ses débuts avec sa nouvelle équipe, en amical vendredi soir face à Luzenac (National). L'attaquant olympien a ouvert le score avant d'adresser une passe décisive pour Mendès, pour une victoire

(2-0), la première de la préparation pour la formation dirigée par l'entraîneur Franck Dumas, à une semaine de la reprise du championnat de France de Ligue 2.

Lors de la saison dernière, Omraní a été très peu utilisé par l'entraîneur de l'O.Marseille Elie Baup. Il tâchera de rebondir à Arles-Avignon.



TRANSFERT

## L'Inter Milan compte formuler une offre pour l'Algérien Saphir Taider

La formation de l'Inter Milan (Serie A italienne de football), compte bientôt formuler une offre concrète au FC Bologne, pour s'attacher les services du milieu international algérien, Saphir Taider, rapporte samedi le site spécialisé Sky sport. Après avoir suivi de près le joueur algérien, la direction du club présidé par Massimo Moratti, compte passer à la vitesse supérieure sur le dossier Taider, en préparant une offre à son homologue de Bologne. Outre l'Inter, le milieu des Verts est également convoité par le Bayern Munich (Allemagne) et Liverpool (Angleterre). Sous contrat avec Bologne jusqu'en 2015, Taider pourrait quitter son club durant cette intersaison, une éventualité que refuse son entraîneur, Stefano Pioli. «Je veux et j'espère que Taider restera avec nous pour une autre année. C'est un joueur talentueux qui fera certainement une grande carrière», a-t-il affirmé. Taider (21 ans), est arrivé à Bologne en 2011 en provenance de Grenoble Foot 38 (CFA/France), pour un contrat de quatre saisons. Le joueur algérien avait effectué son baptême de feu avec la sélection algérienne contre le Bénin (3-1), le 26 mars dernier, au stade Mustapha Tchaker en match comptant pour la troisième journée de la Coupe du Monde 2014. Sélectionné à quatre reprises par le coach national, Taider a réussi à inscrire deux buts contre respectivement le Bénin (3-1) à Blida et en juin dernier à Kigali face aux Guêpes du Rwanda (0-1), en qualifications du mondial brésilien.

OLYMPIAKOS LE PIRÉE

## Carl Medjani effectue son baptême du feu en amical

Le défenseur international algérien, Carl Medjani, a effectué vendredi soir son baptême avec sa nouvelle équipe, l'Olympiakos Le Pirée (div 1 grecque), à l'occasion du match amical disputé face aux Allemands du VfB Stuttgart (0-0). L'entraîneur espagnol de l'Olympiakos, Michel, a lancé le joueur algérien dans le bain en seconde période (65<sup>e</sup>), lorsqu'il a effectué un large remaniement de son équipe. Medjani a fait son apparition en effet en compagnie de sept autres joueurs. Malgré ces nombreux changements, le club grec ne sera pas réellement destabilisé, sauf en fin de rencontre lorsque les Allemands réussiront à se créer une poignée d'occasions, mais Medjani, auteur d'une bonne entrée, et sa défense réussiront à préserver leurs filets vierges. L'Olympiakos disputera un second match amical en terre allemande, dimanche face à Hoffenheim. Medjani (28 ans) s'est engagé mercredi avec le club champion de Grèce pour un contrat de trois saisons, en provenance de l'AS Monaco. L'Olympiakos et Monaco n'ont pas divulgué le montant de la transaction mais selon la presse grecque, les deux parties se sont entendues sur une somme de 1,5 million d'euros. Arrivé du côté de la principauté lors du dernier mercato hivernal pour un contrat de trois ans et demi en provenance d' Ajaccio, Carl Medjani, aurait donné la priorité au challenge européen (Ligue des champions) auquel prendra part l'Olympiakos la saison prochaine.





## Lucas Piazon disponible pour 0€

«Je pense que je suis trop jeune pour jouer à Chelsea, donc je le prends bien. C'est bien pour moi de rester en prêt, j'aimerais rester en Angleterre, son aspect physique est essentiel pour moi. Il est important de trouver un bon club.» Piazon est apparu à 14 reprises sous le maillot de Malaga, toutes compétitions confondues. Qui récupérera ce grand espoir du football mondial pour 0€ cet été ?

## Mourinho veut DORIA

elon la presse anglaise, José Mourinho aurait fait de Doria, jeune défenseur brésilien (18 ans), l'une de ses priorités en défense. Alors que Tottenham, la Juventus Turin, le Milan AC et Barcelone, s'intéresse de près au joueur de Botafogo, Chelsea serait prêt à payer la clause libératoire estimée à 13 millions d'euros.



## PSG : Cavani en tribunes ?

Non retenu pour le stage de préparation du PSG en Suède après avoir bénéficié de vacances prolongées dans la foulée de la Coupe des confédérations, Edinson Cavani est attendu ce samedi matin à Paris. L'Uruguayen pourrait ne pas attendre l'entraînement de lundi et rencontrer ses nouveaux équipiers plus vite que prévu. Selon *le Parisien*, le joueur le plus cher de l'histoire de la L1 pourrait reprendre directement un avion pour Göteborg, afin d'assister au match amical entre Paris et le Real Madrid dans la soirée. Une information que le PSG n'a pas confirmé.



## Hausse de salaire pour CR7

Sous contrat avec le Real Madrid jusqu'en 2015, Cristiano Ronaldo devrait en principe prolonger.

Pour convaincre CR7 de rester, les dirigeants madrilènes sont prêts à lui proposer une hausse de salaire.

En cas de prolongation, ce pourraient être 13 millions d'euros que recevrait Ronaldo au lieu des 12 actuels. Un contrat portant jusqu'en 2018 serait à l'étude.

Avec 13 millions d'euros annuels, Ronaldo serait mieux payé que Lionel Messi avec 11,5 millions.



## La piste Khedira ?

Sous contrat jusqu'en juin 2015 avec le Real Madrid (qui serait disposé à le transférer en cas d'offre avoisinant les dix-huit millions d'euros), le milieu de terrain international allemand Sami Khedira (26 ans) ne laisserait pas insensible Monaco, qui a aussi coché sur ses tablettes les noms du Nigérian Obi Mikel (26 ans) de Chelsea ou encore du Brésilien Fernando (26 ans) du FC Porto.



## Scholes bientôt dans le staff ?

Définitivement retiré des terrains, Paul Scholes pourrait bientôt intégrer le staff de Manchester United, son club de toujours. L'ancien milieu de terrain a avoué des discussions avec David Moyes, le successeur de Sir Alex Ferguson sur le banc mancunien, en ce sens. Mais il ne veut pas précipiter sa décision. «Je lui ai souvent parlé, mais je vais prendre un bon break, me vider la tête et m'éloigner quelque temps du football, a expliqué Scholes, âgé de 38 ans. Je verrai ensuite comment je me sens. Évidemment, c'est bien qu'il y ait quelque chose pour moi si je veux revenir.» Après être sorti de sa retraite une première fois en janvier 2012, l'ancien international est conscient qu'il ne devrait pas résister à l'appel de son ancien club : «Je suis sûr que je vais probablement accepter l'offre d'intégrer le staff technique, ndlr), a-t-il ajouté.



## Nouvelle offre mirabolante pour Bale ?

Le Real Madrid, qui ne parvient pas à convaincre Tottenham dans le dossier Gareth Bale, aurait formulé une nouvelle offre colossale aux dirigeants anglais. Alors que les dirigeants Gareth Bale touchait prochainement à sa fin ? Toujours pas à convaincre leurs homologues de Tottenham sur le mercato, une nouvelle offensive pourraient enfin faire la différence. Selon *The Sun*, relayé par *Marca*, le Real Madrid aurait formulé une offre pour l'ailier gallois, en mesure de refuser pour l'ailier gallois.

*Et si le dossier Gareth Bale, qui ne parvient pas à convaincre Tottenham dans le dossier Gareth Bale, aurait formulé une nouvelle offre colossale aux dirigeants anglais.*

*Alors que les dirigeants Gareth Bale touchait prochainement à sa fin ? Toujours pas à convaincre leurs homologues de Tottenham sur le mercato, une nouvelle offensive pourraient enfin faire la différence. Selon *The Sun*, relayé par *Marca*, le Real Madrid aurait formulé une offre pour l'ailier gallois, en mesure de refuser pour l'ailier gallois.*



## Wenger temporise pour Suarez

Arsenal s'intéresse depuis de nombreuses semaines à Luis Suárez. Mais devant le refus catégorique de Liverpool, Arsène Wenger préfère laisser le temps agir.

Luis Suárez quittera-t-il Liverpool cet été ? Si les dirigeants et le staff des Reds espèrent que l'international uruguayen restera à Anfield Road, Arsène Wenger souhaite toujours recruter le deuxième meilleur buteur de la Premier League de la saison passée. L'entraîneur d'Arsenal est prêt à attendre Luis Suárez, pour qui il a déjà proposé une offre de 46 millions d'euros comme le publie *The Sun*. Arsenal pourrait d'ailleurs lui offrir un salaire de 175 000 euros par semaine.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION  
(2<sup>e</sup>J/GR B)**CA Bizertin-ES Sétif le 4 août au stade Radés à Tunis**

La rencontre CA Bizertin (Tunisie)-ES Sétif (Algérie) comptant pour la deuxième journée (Gr B) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), aura lieu le dimanche 4 août au stade Radés de Tunis (22h00), a-t-on appris samedi auprès de la direction sétifienne.

«Selon la dernière correspondance que nous avons reçue de la CAF, le match est programmé le 4 août prochain au stade Radés de Tunis à 22h00», a affirmé à l'APS le président du conseil d'administration de l'ESS, Azzedine Arab. Le CA Bizertin a adressé une correspondance à l'instance africaine pour lui permettre d'accueillir l'ESS au stade du 15-Octobre à Bizerte, une demande refusée par la CAF. Le club tunisien a refusé, par ailleurs, que son équipe joue au stade Taïeb M'hiri de Sfax, compte tenu de la distance entre les deux villes. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre libyen Ali Lemghaify qui sera assisté de ses compatriotes Sall Abdoulaziz et Niang Oumar. Lors de la première journée de la Coupe de la Confédération, disputée ce week-end, le champion d'Algérie a été tenu en échec par les Congolais du TP Mazembe (1-1), et les Tunisiens du Club Athlétique Bizertin ont ramené le nul (1-1) de Rabat face au FUS Rabat. A l'issue de la première journée, les quatre clubs de cette poule sont à égalité avec un point. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales.

**ES SÉTIF****Le Centrafricain Hilaire Momi va s'engager pour deux saisons**

L'attaquant international centrafricain, Hilaire Momi, va signer un contrat de deux saisons avec l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), pour devenir la dernière recrue estivale du champion d'Algérie en titre, a-t-on appris samedi auprès de la direction du club sétifien. «Hilaire Momi se trouve à Sétif depuis vendredi. Il devra passer la visite médicale d'usage, avant de s'engager pour deux saisons avec l'ESS. Il sera le détenteur de la 2<sup>e</sup> et dernière licence de l'effectif de la saison prochaine», a affirmé à l'APS le président du conseil d'administration du club, Azzedine Arab. Hilaire Momi (23 ans) a évolué durant les deux dernières saisons au FC Le Mans, rétrogradé en division d'honneur française, suite à d'importantes difficultés financières. L'ESS en quête d'un attaquant de pointe de valeur pour pallier au départ d'Amine Aoudia parti vers Dynamo Dresden (Div 2, Allemagne), était en contacts avancés avec un attaquant franco-algérien qui devait rallier Sétif le week-end passé, avant que les contacts ne soient rompus.

L'Entente a enregistré jusqu'à l'arrivée de pas moins de douze joueurs, au moment où la direction a réussi à garder les cadres de l'équipe, à l'image de Delhoum, Karaoui, et autre Gourmi. Par ailleurs, le défenseur Adel Lakhdari, libéré par le club, rencontrera «samedi soir les dirigeants pour récupérer sa lettre de libération», afin de s'engager avec l'ASO Chlef. L'ESS qui prend part à la phase de poules de la Coupe de la Confédération (CAF), a raté ses débuts dans cette compétition, en concédant le match nul à domicile face au TP Mazembe (1-1), lors de la première journée (Gr B).

## ROLLAND COURBIS ENCENSE LES VERTS

**«Les internationaux Algériens ont la cote !»**

**Alors qu'on attend toujours la liste des joueurs devant participer au prochain stage de l'équipe nationale de football, le coach de l'USM Alger, Rolland Courbis encense les joueurs algériens d'autant qu'ils sont très sollicités par des clubs en ce mercato d'été.**

**S. Ben**

En effet, l'entraîneur de l'USM Alger, Rolland Courbis, qui participe, jeudi soir, à l'émission «Intégral Foot», sur la radio française RMC, qui l'emploie comme consultant, a eu une réflexion concernant notre équipe nationale et ses joueurs.

En effet, lors d'une émission de la radio française RMC où Courbis est consultant, le coach des Rouge et noir commentait alors les transferts des algériens en indiquant que «mon ami Vahid Halilhodzic qui fait du très bon boulot, dispose de 25 joueurs top niveau. «Et au coach de l'USM Alger qui se trouve depuis une saison en Algérie de citer des noms dont ceux

d'Abdoun que je connais bien, Feghouli, Brahimi, Taïder, Belfodil qui viennent de signer à l'Inter Medjani, Ghilas, Boudebouz, et beaucoup d'autres que j'ai eu l'occasion de voir jouer ensemble cette année». Courbis prédit que «ils continuent de travailler sérieusement avec Vahid, ils risquent de faire très mal au Brésil l'été prochain». Ces déclarations d'un coach «neutre» ont leur importance, car faut-il bien préciser que Rolland Courbis n'est pas du genre à faire des discours sur les Verts avec des idées préconçues comme le font certains... Et lorsqu'on parcourt les dernières brèves, on s'perçoit qu'effectivement beaucoup d'internationaux algériens sont sollicités par des clubs européens.

La dernière en date est celle de la formation de l'Inter Milan (Serie A italienne), qui compte bientôt formuler une offre concrète au FC Bologne, pour s'attacher les services du milieu international algérien, Saphir Taïder, selon le site spécialisé Sky sport. Après avoir suivi de près le joueur algérien, la direction du club présidé par Massimo Moratti, compte passer à la vitesse supérieure sur le dossier Taïder, en préparant une offre à son homologue de Bologne. Outre l'Inter, le milieu des Verts est également convoité par le Bayern Munich (Allemagne) et Liverpool (Angleterre). Le joueur algérien avait effectué son baptême de feu avec la sélection algérienne contre le Bénin (3-1), le 26 mars dernier, au stade Mustapha Tchaker en match comptant pour la troisième journée de la Coupe du Monde 2014.

Sélectionné à quatre reprises par le coach national, Taïder a réussi à inscrire deux buts contre respectivement le Bénin (3-1) à Blida et en juin dernier

à Kigali face aux Guêpes du Rwanda (0-1), en qualifications du mondial brésilien. D'ailleurs Saphir vient de recevoir sa convocation pour le prochain stage des Verts prévu le 11 aout prochain au Centre technique de sidi Moussa (Alger). D'autre part et pour évoquer le cas d'un joueur local, la dernière nouvelle concerne Islam Slimani. Le directeur général de la SSA/CR Belouizdad, Malek Réda, a affirmé que l'attaquant international, Islam Slimani, va récupérer son visa ce dimanche pour pouvoir s'envoler en France et éventuellement s'engager avec le FC Nantes, nouveau promu en Ligue 1 française.

Le FC Nantes, a proposé un contrat de 4 ans à l'attaquant international algérien, Islam Slimani, pour l'enrôler durant l'intersaison, selon la presse française spécialisée. Slimani doit négocier avec les responsables de Nantes demain. Le meilleur baroudeur des éliminatoires de la coupe du Monde 2014, Zone Afrique (9 buts), est très sollicité en cette période du mercato estival. Enfin, de son côté, pour citer, toujours les dernières nouvelles concernant les internationaux algériens, l'attaquant Rafik Djebbour, en fin de contrat avec l'Olympiakos Le Pirée (division 1 grecque), devrait s'engager dans les prochaines heures avec Hull City, nouveau promu en Premier League anglaise de football, selon la presse locale. Libre de tout engagement avec le club du Pirée, Rafik Djebbour (29 ans) a décidé de quitter la Grèce après avoir passé huit ans dans ce pays. Le buteur algérien a évolué dans le championnat de Grèce depuis 2005 et a inscrit 39 buts en deux saisons avec l'Olympiakos. C'est dire qu'en réalité, le coach Vahid Halilhodzic qui tarde à livrer la liste des joueurs pour le prochain match amical face à la Guinée, prévu le 14 aout au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), aura vraiment l'embarras du choix...

**EUROPA LEAGUE****Essaïd Belkalem non inscrit sur la liste UEFA de l'Udinese**

La nouvelle recrue algérienne de l'Udinese, Essaïd Belkalem n'a pas été enregistrée dans la liste UEFA du club italien en prévision du 3<sup>e</sup> tour préliminaire de l'Europa League contre Siroki Brijeg, prévu le 1er et le 8 aout prochain, ce qui confirme un peu plus la piste de son prêt pour le club anglais de Watford (Championship). La liste publiée par le site officiel de l'équipe de l'Udinese est composée de 25 joueurs avec le numéro de maillot, et le nom du défenseur international algérien ne figure pas sur cette liste. Le coach Francesco Guidolin a retenu dix défenseurs pour la double confrontation contre



les Bosniaques de Siroki Brijeg dont le match aller aura lieu le 1er aout en Bosnie. Le directeur sportif de l'Udinese, Cristiano Giaretta, a évoqué jeudi dernier l'intention du club de Serie A italienne de céder Belkalem, au profit de Watford, mais rien n'est fait pour le moment. Belkalem (24 ans) s'était engagé avec l'Udinese pour un contrat de cinq ans le 21 juin passé. En raison de sa participation avec la sélection algérienne au championnat du monde militaire qu'a abrité l'Azerbaïdjan au début du mois de juillet, il n'a rejoint sa nouvelle formation que depuis une semaine.

**ACCIDENT FERROVIAIRE EN ESPAGNE****Le conducteur accusé d'«homicide par imprudence»**

Le ministre espagnol de l'Intérieur, Jorge Fernandez Diaz, a déclaré hier que le conducteur du train dont le déraillement mercredi à Saint-Jacques de Compostelle a fait 78 morts, est accusé d'«homicide par imprudence». «Depuis jeudi, le conducteur était arrêté pour des faits présumés d'homicide par imprudence», a précisé Diaz lors d'un point de presse, ajoutant que le machiniste, blessé légèrement lors de l'accident, est placé toujours en garde à vue. «Le conducteur est actuellement en garde à vue parce que les indicateurs confirmant qu'il pourrait avoir une éventuelle responsabilité sur ce qui s'est produit. L'enquête est ouverte par le ministère de l'Équipement et les autorités techniques compétentes pour éclaircir les causes de l'accident», a-t-il dit. Le conducteur du train a refusé vendredi de répondre aux questions de la police sur cet accident.